



PORTER
LE FLAMBEAU

31^e CONGRÈS DE LA FNEEQ
BILAN COMITÉ ACTION INTERNATIONALE



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
MANDATS ET COMPOSITION DU COMITÉ.....	3
MEMBRES DU COMITÉ	3
MANDATS DU COMITÉ	3
EXTRAIT DES RECOMMANDATIONS ADOPTÉES LORS DU 30 ^E CONGRÈS DE LA FNEEQ.....	4
MANDATS 2012-2015	4
SUIVIS DES MANDATS.....	4
1. Éducation : action internationale et solidarité syndicale.....	4
SOUTIEN À L'UNNOEH	4
2. Solidarité internationale : actions politiques et convergences.....	5
FORUMS SOCIAUX	5
DOSSIER PALESTINE.....	6
AUTRES ACTIVITÉS.....	6
3. Formation des membres.....	6
SESSION DE FORMATION.....	6
BULLETIN D'INFORMATION	6
4. Favoriser l'engagement en coopération internationale.....	7
PERSPECTIVES	7
ANNEXE 1 PLAN DE TRAVAIL ET AXES STRATÉGIQUES.....	8
ANNEXE 2 LISTES DES DONS EN ACTION INTERNATIONALE.....	10

INTRODUCTION

Le comité action internationale (CAI) suggère au comité exécutif et au bureau fédéral différentes formes de solidarité à réaliser et il soutient la vie internationale de la fédération. Il participe également au collectif international de la CSN qui regroupe les fédérations et les conseils centraux de la CSN. Le comité joue un rôle prédominant dans le collectif de la CSN, car il est l'un des comités le plus structuré, le plus actif, notamment en raison du militantisme des enseignantes et des enseignants de la fédération qui est particulièrement exemplaire.

Il faut souligner la contribution de Micheline Thibodeau, vice-présidente du regroupement cégep et responsable politique du comité action internationale de 2009 à 2014, qui a mis énormément d'énergie dans les travaux du comité.

Nous avons un plan de travail fort chargé, et plusieurs actions n'ont pu être réalisées, les suites du printemps érable et la préparation de la négociation dans les cégeps, entre autres, ayant requis beaucoup de nos énergies militantes. Nous en avons entamées certaines qui pourront sans doute être poursuivies au cours du prochain mandat. Vous verrez nos réalisations dans le tableau en annexe (tableau déposé lors du conseil fédéral de novembre 2013).

MANDATS ET COMPOSITION DU COMITÉ

MEMBRES DU COMITÉ

Membres élus au 30^e Congrès : Daniel Laviolette, enseignant à l'École Villa Maria, Denis Kosseim, enseignant au cégep André-Laurendeau, Michèle St-Denis, enseignante au cégep du Vieux Montréal et Ianick Gentes, enseignant au cégep de Trois-Rivières. Dernièrement, Ghassan Hélou, enseignant au Collège Stanislas s'est joint au comité en remplacement de Daniel Laviolette.

Responsable politique : Micheline Thibodeau, vice-présidente, de 2012-2014, Nicole Lefebvre, vice-présidente de 2014-2015.

Personnel de l'équipe en soutien : Ariane Bilodeau, secrétaire et France Désaulniers, conseillère aux communications.

Au cours du mandat, le comité s'est réuni environ une ou deux fois par session.

MANDATS DU COMITÉ

Le rôle traditionnel du comité action internationale se définit ainsi :

- conseiller le comité exécutif et le bureau fédéral quant aux formes de solidarité à exercer;
- informer et voir au développement de la solidarité internationale par le biais de débats aux instances de la fédération, d'articles, d'activités particulières et d'outils pédagogiques;
- maintenir des liens avec des organisations et des organismes locaux et internationaux avec lesquels la fédération est en contact;
- mettre en œuvre les mandats des instances décisionnelles de la fédération en action internationale.

EXTRAIT DES RECOMMANDATIONS ADOPTÉES LORS DU 30^E CONGRÈS DE LA FNEEQ

MANDATS 2012-2015

Considérant que l'application des politiques néolibérales a des conséquences catastrophiques sur les systèmes d'éducation publique et sur le mouvement syndical partout sur la planète;

Considérant que les décisions du gouvernement Harper ont des conséquences dramatiques sur le travail des organisations non gouvernementales progressistes ainsi que sur Alliance syndicats et Tiers-monde (ASTM), le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) et le Teachers Creativity Center (TCC) avec qui nous travaillons déjà;

Considérant, que dans ce contexte, la création de liens plus soutenus avec les organismes internationaux est essentielle pour prendre la réelle mesure des changements planétaires et participer plus activement à la promotion de la démocratisation de l'éducation et des services publics;

Que la FNEEQ actualise et revoie ses axes stratégiques en solidarité internationale en fonction des orientations suivantes:

- en organisant une session de formation dont le but sera d'outiller les syndicats en solidarité internationale;
- en développant un volet d'aide à la consolidation de syndicats étrangers dont les valeurs correspondent aux siennes;
- en collaborant davantage avec des organismes non gouvernementaux progressistes;
- en élaborant des critères qui favorisent la participation la plus large possible des membres à des événements internationaux, dont les forums sociaux, afin de créer des liens de solidarité.

SUIVIS DES MANDATS

1. Éducation : action internationale et solidarité syndicale

SOUTIEN À L'UNNOEH

Nous avons poursuivi notre travail de soutien à l'Union Nationale des Normaliennes et des Normaliens et des Éducatrices et des Éducateurs d'Haïti (UNNOEH), de concert avec la CSN, dans leurs actions quotidiennes de reconnaissance, mais également de consolidation du syndicat. Jean Murdock a participé, en janvier 2013, à une mission en Haïti organisée par l'Internationale de l'éducation (IE) dans le cadre de sa campagne *uni(es) pour une éducation de qualité*. Dans cette optique, Michèle St-Denis s'est rendue en Haïti du 13 au 18 janvier 2014 pour soutenir le travail de mobilisation des membres. Une grève générale des enseignants était prévue, dans tout le pays, pour le lundi suivant, soit le 20 janvier. La grève était appelée par une plateforme formée de cinq syndicats d'enseignants, engagée dans une lutte pour une éducation de qualité et la reconnaissance du travail d'enseignant par le gouvernement haïtien. UNNOEH y joue un rôle important de leadership. Nous soutenons et encourageons ce travail de partenariat entre les syndicats haïtiens compte tenu de l'ampleur des luttes à mener et des divisions souvent présentes entre les différents syndicats. Le gouvernement haïtien a une fâcheuse tendance à tenter de diviser pour mieux établir son autorité (c'est d'ailleurs ce qui se passe actuellement en cette année

d'élections). La première grève a eu lieu tel que prévu. Après une première entente avec le gouvernement, les enseignantes et les enseignants sont retournés en classe. Les ententes n'étant pas respectées, ils sont ressortis et des grèves générales se sont succédé tout au long de l'année 2014. Des négociations sont encore en cours entre la plateforme et le gouvernement, mais malheureusement les solidarités s'effritent et il reste encore beaucoup à gagner. Le travail de soutien se poursuit à distance, la FNEEQ a d'ailleurs transmis deux lettres d'appui à la plateforme. De plus, grâce, notamment, au parrainage de la FNEEQ, l'UNNOEH a été admis comme membre de l'Internationale de l'éducation (IE).

2. Solidarité internationale : actions politiques et convergences

FORUMS SOCIAUX

Forum social mondial à Tunis 2013 et 2015

Au cours de ce mandat, l'activité la plus importante du comité a été sans contredit la participation d'une trentaine de militantes et de militants de la FNEEQ au Forum social mondial (FSM) à Tunis en mars 2013. Outre la participation de la fédération à un atelier donné conjointement avec SUD Education, un syndicat d'enseignants de la France, plusieurs participantes et participants ont également organisé des ateliers. Une revue dédiée au FSM a été rédigée par des membres de la délégation de la FNEEQ dans laquelle on retrouve des résumés d'ateliers ainsi que des textes d'analyse sur plusieurs thèmes. Celle-ci est disponible sur notre site Web¹.

Plus récemment, en mars 2015, une plus petite délégation composée de Jean Murdock, secrétaire général et trésorier de la FNEEQ, et de Ghassan Hérou, membre du comité, ont participé activement au FSM qui s'est déroulé pour une deuxième édition à Tunis. Nous avons répété l'expérience d'organiser un atelier avec SUD Education sur le thème de la marchandisation de l'éducation et de l'assurance qualité. De plus, conjointement avec la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et la Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB), nous avons organisé un atelier sur les diverses campagnes de lutte à l'austérité dans le monde où nous avons pu exposer notre plan de lutte aux politiques austères imposées par le gouvernement québécois. Finalement, nous avons participé à un panel sur l'éducation et les accords commerciaux.

Lors de ces deux FSM, la délégation de la FNEEQ s'est jointe à celle de la CSN qui était composée de plusieurs militantes et militants de divers horizons.

Forum social des peuples à Ottawa 2014

Il faut aussi souligner la participation des membres du comité au Forum social des peuples (FSP), qui s'est déroulé à Ottawa en août 2014, et plus particulièrement, l'apport de Denis Kosseim, membre du CAI, aux activités et aux ateliers liés à la question de la Palestine. En effet, l'assemblée de convergence sur la Palestine a produit une déclaration intitulée *Déclaration finale des participantes et des participants à la journée de convergence sur la Palestine*, déclaration dans laquelle plusieurs engagements ont été pris et qui seront concrétisés notamment par BDS-Québec (Boycott, désinvestissements et sanctions)², dont la FNEEQ est membre.

¹ http://www.fneeq.qc.ca/fr/comites/action_internationale/Forum-social-Tunis-2013/Publication-2013-06-03-FINALE.pdf

² Pour plus d'information : <http://bdsquebec.ca/b/>



DOSSIER PALESTINE

Durant ce mandat, plusieurs actions de solidarité avec le peuple palestinien se sont déroulées principalement à Montréal et où la CSN et la FNEEQ ont été appelées à agir et à participer activement. Nous sommes également intervenus à une soirée de discussions organisée par Alternatives sur la question du tribunal Russell. Les événements dramatiques du printemps et de l'été 2014 ont remis à l'ordre du jour l'importance de continuer de soutenir le peuple palestinien, ses syndicats, et les actions de BDS. La CSN a d'ailleurs soulevé ces questions avec le conseil confédéral ainsi qu'avec le 64^e Congrès auxquelles les délégué-es ont répondu « solidarité » ! En outre, à la suite de l'attaque israélienne de la population civile de Gaza de 2014, *Faculty for Palestine* a entrepris une initiative de faire abroger une entente de principe conclue en 2013 entre l'AUCC (l'Association des Universités et Collèges du Canada) et une association israélienne équivalente. En raison de son appui au boycott académique d'Israël, la FNEEQ a appuyé la démarche de Faculty for Palestine.

AUTRES ACTIVITÉS

Nous avons également collaboré à des activités avec le Conseil central du Montréal métropolitain, comme des diners-conférences sur des thèmes telles la crise en Ukraine, ou encore la situation en Palestine. De plus, le comité a participé aux activités du CISO, le Centre international de solidarité ouvrière et aux activités du Collectif Échec à la guerre. La FNEEQ siège aussi au Conseil d'administration de l'Alliance syndicats et tiers-monde (ASTM).

3. Formation des membres

SESSION DE FORMATION

Les membres du comité ont entrepris les travaux d'élaboration d'une session de formation sur le syndicalisme et l'action internationale. Pour ce faire, le comité a pu bénéficier des précieux conseils d'une conseillère du service de la formation de la CSN. Nous devons poursuivre nos travaux pour que le contenu de la session soit finalisé et qu'elle puisse être offerte aux membres au cours du prochain mandat.

BULLETIN D'INFORMATION

Le comité a également comme mandat de transmettre des renseignements sur des campagnes ou des actions en solidarité internationale. Depuis 2009, nous utilisons le *Bulletin FNEEQ-INFO en action internationale* que nous transmettons par courriel aux syndicats et aux répondants locaux en action internationale. Les bulletins sont mis sur notre page Facebook et se trouvent sur notre site Web³. Depuis quelques années, nous utilisons également notre page Facebook pour diffuser nos bulletins et d'autres actions, par exemple, les pétitions ou les campagnes d'Amnistie internationale, que nous faisons également parvenir par courriel aux syndicats.

³ http://www.fneeq.qc.ca/fr/comites/action_internationale/FNEEQ-Info-International/

4. Favoriser l'engagement en coopération internationale

Le comité a aussi recommandé au comité exécutif et au bureau fédéral l'octroi de dons de solidarité internationale. Ces dons visent à aider le financement de plusieurs stages de coopération d'étudiantes et d'étudiants à l'étranger dans le cadre de leurs études. Nous avons soutenu des dizaines de projets étudiants permettant à des centaines de jeunes de se sensibiliser aux différentes réalités des pays du Sud tout en mettant en pratiques leurs savoirs. Plusieurs bilans de ces projets se trouvent sur notre site Web⁴.

Finalement, le comité a proposé différents dons à des organismes internationaux dont la mission correspond aux orientations du comité. Les politiques de dons se trouvent sur notre site Web également.

Vous pouvez consulter la liste des dons en annexe.

PERSPECTIVES

Dans le cadre du mandat 2015-2018, le comité entend continuer à planifier ses actions en fonction des objectifs prévus aux quatre grands axes stratégiques nouvellement révisés lors du mandat 2012-2015. Le comité évaluera par le fait même la pertinence de leur apporter des ajustements, si nécessaire.

Le comité entend aussi compléter la préparation d'une session de formation dont le but sera d'outiller les syndicats en solidarité internationale. À la suite d'une première présentation de cette formation, le comité examinera la possibilité de l'inscrire au calendrier régulier des formations offertes par la FNEEQ.

De plus, le comité poussera plus loin sa réflexion sur les façons de joindre les membres des comités exécutifs des syndicats et de susciter leurs intérêts face aux enjeux de l'action internationale, sur la pertinence de maintenir, voire de renforcer notre réseau de répondantes et de répondants locaux.

Note

Représentation

La représentation de la Fédération à des instances décisionnelles ou à des événements politiques à l'étranger est assumée en priorité par un ou des membres du comité exécutif.

Dans le cas d'une participation à d'autres événements à caractère international (colloques, forums, congrès) se déroulant à l'extérieur du Québec, la FNEEQ pourrait déléguer un ou des membres du comité exécutif. Toutefois, le comité exécutif peut mandater un membre du bureau fédéral ou de l'un ou l'autre des comités concernés par l'événement.

⁴ http://www.fneeq.qc.ca/fr/comites/action_internationale/echos-des-stages-des-missions.html

ANNEXE 1 PLAN DE TRAVAIL ET AXES STRATÉGIQUES

Axe 1 Éducation : action internationale et solidarité syndicale

OBJECTIFS	ACTIONS / RÉALISATIONS
Regrouper les forces syndicales pour défendre les objectifs de la fédération en enseignement supérieur	Participer aux travaux de l'Internationale de l'éducation, plus particulièrement en enseignement supérieur
Lutter contre la marchandisation de l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutenir des campagnes ✓ Participer à des événements (colloques, conférences, etc.)
Défendre les droits syndicaux et humains	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser la participation des membres des comités de la fédération à des missions d'observation ou de formation ✓ Favoriser la participation des membres à la COCAL (Coalition of Contingent Academic Labor) ✓ Continuer de travailler à des projets avec le Teacher's Creativity Centre (ONG en Palestine) et à la consolidation du syndicat de l'UNNOEH (syndicat d'enseignantes et d'enseignants en Haïti)
Défendre la gratuité et l'accessibilité à l'enseignement supérieur	Soutenir des luttes internationales pour favoriser l'accessibilité à l'enseignement supérieur

Axe 2 Solidarité internationale : actions politiques et convergences

OBJECTIFS	ACTIONS / RÉALISATIONS
Favoriser la participation des membres des syndicats à des événements en solidarité internationale et qui a comme objectif la lutte contre le néolibéralisme	Travailler à l'organisation de la participation des membres <ul style="list-style-type: none"> • au Forum social mondial Tunis mars 2013 • au Forum social des peuples en août 2014 • au Forum social mondial Tunis mars 2015
Créer des relations de réseautage et de partenariat	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Collectif international de la CSN ✓ Conseils centraux ✓ Alternatives ✓ ASTM ✓ CISO ✓ ATTAC-QUÉBEC

OBJECTIFS	ACTIONS / RÉALISATIONS
Faire des représentations politiques auprès des gouvernements et auprès de la CSN	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mémoires et autres ✓ Faire connaître nos positions quant à la formation d'une Agence québécoise de solidarité internationale
Soutenir des organisations de solidarité internationale	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Continuer de financer des organisations qui luttent contre le néolibéralisme, dont le collectif Échec à la guerre ✓ Diffuser dans nos réseaux des actions et des activités de ces organisations comme les Journées québécoises de solidarité internationale

Axe 3 Formation des membres

OBJECTIFS	ACTIONS / RÉALISATIONS
Sensibiliser les membres aux axes stratégiques et aux objectifs de l'action internationale de la Fédération.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Inviter des personnes-ressources lors de conseils fédéraux et de congrès ✓ Inviter des personnes ressources des organisations avec lesquelles nous collaborons (ex. CISO, Échec à la guerre, ASTM, etc.)
Sensibiliser les membres des syndicats à certains dossiers jugés importants par la fédération.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organiser des conférences et des ateliers au conseil fédéral ou au congrès ✓ Diffuser de l'information par le biais du bulletin du comité ou d'autres outils (site Web, Facebook, etc.) ✓ Intégrer une chronique dans la revue Carnets ✓ Communiquer nos réflexions et nos réalisations aux syndicats lors du conseil fédéral
Offrir dans le calendrier de formations de la FNEEQ une session en action internationale	Élaborer une session de formation sur le syndicalisme et l'action internationale

Axe 4 Favoriser l'engagement en coopération internationale

OBJECTIF	ACTIONS / RÉALISATIONS
Poursuivre nos efforts pour soutenir les syndicats locaux dans leurs actions	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser la mise sur pied de comités locaux ✓ Financer les stages étudiants ✓ Favoriser les échanges par la mise à jour du réseau des répondants locaux en action internationale

ANNEXE 2 LISTES DES DONNS EN ACTION INTERNATIONALE

Date	Organisation	Description	Montant
2012-01-17	CoDevelopment Canada	Don du comité exécutif	250 \$
2012-01-17	Solidarité Argentine Québec	Don du comité exécutif	200 \$
2012-02-14	Entraide missionnaire	Don du comité exécutif	250 \$
2012-02-28	Alternatives	Projet bienvenue en Palestine	250 \$
2012-02-28	Komitéal-Wawa	Don du comité exécutif	250 \$
2012-05-09	Centre québécois de formation	Don du bureau fédéral	500 \$
2012-05-09	Fondation du Carrefour Solidarité Internationale	Don du comité exécutif	125 \$
2012-05-09	Projet Accom. Québec Guatemala	Don du comité exécutif	250 \$
2012-05-09	Fédération des Femmes du Québec	Rencontre MMF Guatemala	125 \$
2012-05-09	École secondaire St-Joseph	Stage en Équateur	750 \$
2012-05-09	Amnistie Internationale	Don du comité exécutif	250 \$
2012-06-06	Caravane d'amitié Québec-Cuba	Don du comité exécutif	250 \$
2012-06-06	Amitiés Haïti Lévis	Don du bureau fédéral	1 500 \$
2012-06-06	Amnistie Internationale	Don	200 \$
2012-06-06	Cégep de Sherbrooke	Stage au Vietnam	750 \$
2012-09-11	C.Q.R.D.T.H.R.D. Inc A/S Joseph Pérard	Don du comité exécutif	250 \$
2012-11-20	Comité de Solidarité Tiers-Monde de Trois-Rivières	Stage international	750 \$
2012-11-20	Corporation des affaires étudiantes du Cégep de Jonquière	Stage au Burkina Faso	500 \$
2012-11-20	Corporation des affaires étudiantes du Cégep de Jonquière	Stage au Pérou	750 \$
2012-11-20	Fédération des Femmes du Québec	Femmes palestiniennes Porto Allègre	750 \$
2012-11-20	Collège Mont-Saint-Louis	Stage au Costa-Rica	750 \$
2012-11-20	Collège Dawson	Études Nord-Sud stage Nicaragua	750 \$
2012-11-20	Collège Marie-Victorin	Projet en Équateur	750 \$
2012-12-04	Carrefour Tiers-Monde	Don	250 \$
2012-12-04	C.Q.R.D.T.H.R.D. Inc A/S Joseph Pérard	Don pour calendriers	250 \$
2012-12-04	Suco	Projet en Haïti	120 \$
2012-12-18	Fonds de dotation solidarité sud	Don cachet L. Favreau	500 \$
2013-02-26	C.Q.R.D.T.H.R.D. Inc A/S Joseph Perard	10 calendriers	50 \$
2013-03-12	Syndicat des enseignantes et enseignants de Villa-Maria-CSN	Stage coopération internationale	750 \$
2013-03-12	Collège de Shawinigan	Stages au Sénégal (SI)	500 \$
2013-03-12	Collège de Shawinigan	Stage au Sénégal (TEE)	750 \$
2013-03-12	Fondation du Carrefour Solidarité Internationale	Don	250 \$

Date	Organisation	Description	Montant
2013-03-12	Coalition échec à la guerre	Don du bureau fédéral	500 \$
2013-03-12	Cégep de Sherbrooke	Stage au Vietnam	750 \$
2013-03-12	Cégep de Lévis-Lauzon	Stage au Sénégal (SI)	750 \$
2013-05-09	Suco	Projet au Nicaragua	120 \$
2013-05-22	Synd. Pers. Ens. Cégep Sherbrooke	Stage en Haïti (SI)	500 \$
2013-05-22	S. Ens. Ens. Cégep Beauce-Appalaches	Stage au Guatemala	750 \$
2013-05-22	S. Ens. Collège Montmorency	Stage au Sénégal (SI)	750 \$
2013-05-22	S. Ens. Collège Montmorency	Stage au Sénégal (cinéma)	500 \$
2013-05-22	Amitiés Haïti Lévis	Don du bureau fédéral	750 \$
2013-05-22	Cégep André-Laurendeau	B.I. en Équateur	500 \$
2013-05-22	Cégep André-Laurendeau	Stage au Nicaragua (sc.hu)	750 \$
2013-05-22	Cégep André-Laurendeau	Stage au Cameroun (SI)	750 \$
2013-05-22	Collège Régional de Lanaudière	Stage au Pérou (TEE)	500 \$
2013-05-22	Cégep de St-Laurent	Option sens autochtone	750 \$
2013-05-22	Cégep de St-Laurent	Option Sens ruralité	750 \$
2013-05-22	Cégep de St-Laurent	Option Sens environnement	750 \$
2013-06-25	Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient	Don du comité exécutif	250 \$
2013-06-25	Collège Jean-de-Brébeuf	Stage au Sénégal	750 \$
2013-06-25	Collège Jean-de-Brébeuf	Stage au Honduras	500 \$
2013-06-25	Fondation Salvador Allende	Don du comité exécutif	250 \$
2013-10-10	Institut de coopération pour l'éducation des adultes	Séminaire IALLA	200 \$
2013-11-06	CECI	2 billets 55 ^e anniversaire	500 \$
2013-11-06	Collège Villa-Maria	Stage au Brésil	750 \$
2013-11-06	Collège Dawson	Stage au Nicaragua	750 \$
2013-11-06	Cégep de Trois-Rivières	Stage au Sénégal	750 \$
2013-11-21	Coalition humanitaire	Soutien au peuple des Philippines	1 000 \$
2013-12-18	Carrefour International	Don du comité exécutif	250 \$
2013-12-18	Fondation Cégep de Sherbrooke, projet Haïti 2014	Stage en Haïti	500 \$
2013-12-18	Collège Champagneur	Don du bureau fédéral	750 \$
2013-12-18	Cégep du Vieux Montréal	Stage au Sénégal	500 \$
2013-12-18	Cégep de Sherbrooke	Stage au Vietnam	750 \$
2014-03-14	Amitiés Haïti Lévis	Don pour projet de formation	500 \$
2014-03-25	Cégep de Jonquière	Stage au Pérou	500 \$
2014-03-25	Cégep de Jonquière	Stage au Burkina Faso	750 \$
2014-03-25	Cégep de St-Laurent	Stage à Potisi	750 \$
2014-03-25	Cégep de St-Laurent	Stage en Bolivie	750 \$
2014-03-25	Cégep de St-Laurent	Stage à Catacocha	750 \$
2014-03-25	Cégep de St-Laurent	Stage à Saraguro	750 \$
2014-03-25	Cégep de Sherbrooke	Stage au Sénégal	750 \$
2014-03-25	Cégep André-Laurendeau	Stage au Sénégal (SI)	500 \$
2014-03-25	Cégep André-Laurendeau	Stage au Nicaragua	750 \$

Date	Organisation	Description	Montant
2014-03-25	Collège de Shawinigan	Stage au Nicaragua (compt. gest)	500 \$
2014-03-25	Collège de Shawinigan	Stage au Nicaragua (TEE)	500 \$
2014-03-25	Collège Jean-de-Brébeuf	Stage au Sénégal	750 \$
2014-03-25	Collège Jean-de-Brébeuf	Stage au Nicaragua	750 \$
2014-03-25	Fondation du Collège Maisonneuve-Liaisonneuve	Stage au Nicaragua	750 \$
2014-03-25	Fondation Cégep Vieux Montréal	Stage au Sénégal (TEE)	500 \$
2014-03-25	Fondation Cégep Vieux Montréal	Stage au Sénégal (SI)	500 \$
2014-04-09	Fondation du Carrefour Solidarité Internationale	Don	250 \$
2014-05-02	N / D	Don syndicat prof. Ukraine	225 \$
2014-05-02	N / D	Don COCAL	1 124 \$
2014-05-21	Association DSST Culture	Plus grand drapeau Palestinien	100 \$
2014-06-04	N / D	Bourse François Cyr	640 \$
2014-06-25	S. Ens. Collège Montmorency	Stage au Sénégal (SI)	500 \$
2014-06-25	S. Ens. Collège Montmorency	Stage au Sénégal (Cinéma)	500 \$
2014-06-25	S. Ens. Collège Montmorency	Stage au Sénégal (Tech. réadaptation physique)	500 \$
2014-09-24	Centre québécois de formation	Don du bureau fédéral	500 \$
2014-09-24	Cégep de Jonquière	Stage au Burkina Faso (TS)	750 \$
2014-09-24	Cégep de Jonquière	Stage au Pérou (SI)	750 \$
2014-10-08	Fondation du Carrefour Solidarité Internationale	Stage au Mali (TTS)	500 \$
2014-11-11	Corporation des affaires étudiantes du Cégep de Jonquière	Stage au Pérou (Sc. Hu)	750 \$
2014-11-11	Collège Mont-Saint-Louis	Stage au Cambodge	750 \$
2014-11-11	Collège Villa-Maria	Stage au Brésil	750 \$
2014-11-11	Collège Dawson	Stage au Nicaragua	750 \$
2014-11-11	Cégep de Sherbrooke	Stage en Haïti (SI)	500 \$
2014-11-11	Cégep de Sherbrooke	Stage au Vietnam	750 \$
2014-11-11	Cégep de Lévis-Lauzon	Stage en Haïti soins inf.	500 \$
2014-11-19	Collège Marie-Victorin	Stage en Équateur	750 \$
2014-11-19	Cégep du Vieux Montréal	Stage au Sénégal (SI)	500 \$
2014-11-19	Amnistie Internationale	Don du comité exécutif	250 \$
2014-11-19	Carrefour Tiers-Monde	Don du comité exécutif	250 \$
2014-12-17	Alliance Syndicats Tiers-Monde	Don du conseil fédéral	1 000 \$
2014-12-17	Suco	Don du comité exécutif	250 \$
2014-12-17	Mer et Monde	Don du bureau fédéral	750 \$
2014-12-17	Cégep André-Laurendeau	Stage en Colombie (Arts, Lettres et Comm.)	750 \$
2014-12-17	Cégep André-Laurendeau	Sage au Pérou (SI)	750 \$
2014-12-17	Cégep de Sherbrooke	Moulin à mil au Sénégal	750 \$
		TOTAL	61 229 \$



PORTER
LE FLAMBEAU

31^e CONGRÈS DE LA FNEEQ

BILAN SUR LA PRÉCARITÉ, LA RELÈVE
ET LA VIE SYNDICALE



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
MANDATS ET COMPOSITION DU COMITÉ.....	3
DÉVELOPPEMENTS ET RÉALISATIONS DU COMITÉ	3
VOLET 1 : LA VIE SYNDICALE.....	4
VOLET 2 : LA FORMATION SYNDICALISME ET SOCIÉTÉ	4
VOLET 3 : LA PRÉCARITÉ EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.....	5
1. Vie syndicale et formation syndicalisme et société	5
RECOMMANDATION.....	5
CONCLUSION.....	7
PERSPECTIVES	8

INTRODUCTION

Bien qu'il y ait de bonnes nouvelles, il faut admettre d'emblée que les travaux de ce comité ont été sacrifiés à l'autel des priorités. Dans les faits, le comité a été inactif la première année du mandat. Cet état de fait n'a rien à voir avec l'importance des enjeux au cœur de ce comité. Nous avons été confrontés, comme l'ensemble du comité exécutif et des autres comités de la FNEEQ, à trois ans d'intenses activités sociopolitiques où les calendriers et les planifications ont souvent été bousculés par l'actualité. Il y a toutefois de bonnes nouvelles. Ce bref bilan rendra compte des travaux, des développements et des réalisations du comité. Ensuite, nous chercherons, non pas à justifier ou à excuser, mais à expliquer pourquoi les travaux du comité n'ont pas progressé autant que nous l'aurions souhaité. Enfin, nous concluons avec des propositions et des perspectives.

MANDATS ET COMPOSITION DU COMITÉ

Pour le mandat 2012-2015, le comité était composé de :

- Julie Gauthier (enseignante au cégep de Jonquière);
- Gabrielle Demers (enseignante au cégep d'Abitibi-Témiscamingue);
- Katerine Deslauriers (enseignante au Collège Jean-de-Brébeuf – collégial);
- Chantal Beaudry (chargée de cours à l'Université de Montréal);
- Sylvain Marois, vice-président du regroupement université, responsable politique du comité.

Les conseillers syndicaux associés au comité précarité, relève et vie syndicales pendant le mandat 2012-2015 étaient Pierre Gauthier, remplacé par la suite par Marc Jodoin. Le responsable politique du comité tient à les remercier pour leur engagement et leur militantisme.

DÉVELOPPEMENTS ET RÉALISATIONS DU COMITÉ

Les travaux du comité ont commencé à l'automne 2013. Notre premier objectif était la préparation d'un atelier sur la précarité, la relève et la vie syndicales, atelier qui allait se tenir en novembre au conseil fédéral à Québec. Nous voulions ainsi atteindre plusieurs cibles :

- Faire le point sur le dynamisme de la vie syndicale locale (quels sont les problèmes et quelles sont les solutions, y-a-t-il une relève?, etc.)
- La formation Syndicalisme et société (un document avait été élaboré, mais incomplet, il fallait maintenant en déterminer l'utilisation)
- Échanger sur la précarité, particulièrement dans les universités (en lien avec un mandat du congrès de 2012 voulant l'organisation du forum sur les personnes chargées de cours)

Plus de trente personnes ont participé aux échanges. Voilà ce qui s'est dégagé des discussions.



VOLET 1 : LA VIE SYNDICALE

Plusieurs participants soulignent le faible taux de participation des membres lors des assemblées générales. De plus, les membres présents sont souvent les mêmes. Par ailleurs, seuls ces membres irréductibles semblent s'intéresser au deuxième front.

Plusieurs trouvent la structure des assemblées générales trop lourde, avec beaucoup de procédures inefficaces et floues pour les membres moins expérimentés. Ces procédures empêchent souvent les discussions de fond et grugent le peu de temps qui est disponible pour parler des dossiers. Plusieurs syndicats ont donc mis sur pied des instances plus informelles afin de pouvoir traiter des sujets qui demandent des discussions approfondies. Ces instances laissent aux membres une place où ils sentent qu'ils peuvent réellement s'exprimer.

Les tournées de départements et les discussions un à un sont plus efficaces que les courriels de masse afin de rejoindre les membres. Les activités sociales sont aussi un bon moyen de rejoindre les membres qui sont moins présents lors des assemblées générales.

Les sessions de formation *Exécutif syndical* offertes par les conseils centraux sont moins suivies et souvent peu efficaces. Les jeunes ont davantage tendance à aller chercher l'information dont ils ont besoin sur les sites internet.

L'existence et la diffusion d'un guide syndical à l'intention des nouveaux membres s'avèrent efficaces. Plusieurs personnes soulignent les succès des campagnes virales sur le web. Elles semblent être un moyen à privilégier plutôt que les formes plus traditionnelles de campagnes. Le principe de la conférence est à revoir. Il faut s'adapter aux nouvelles façons de communiquer. On souligne le succès des campagnes virales sur le net, comme la campagne « *I am McGill*¹ » « Je suis McGill ».

VOLET 2 : LA FORMATION SYNDICALISME ET SOCIÉTÉ

Plusieurs questions orienteront les discussions : Une telle formation est-elle utile ? À quoi veut-on qu'elle serve ? Quelle forme veut-on lui donner ? Veut-on former des formateurs qui vont ensuite en former d'autres dans les syndicats locaux ?

On soulève la difficulté d'intégrer la notion politique dans les syndicats locaux. La notion qu'un syndicat ne doit pas uniquement se mêler des relations de travail n'est pas communément admise.

Il semble nécessaire que la formation, quelle que soit sa forme, ancre les luttes politiques dans les luttes actuelles. Il faudrait montrer en quoi l'appartenance syndicale est un vecteur de lutte contre les inégalités. Même si tout le monde fait le constat des problèmes liés aux conditions de travail, le lien avec le syndicalisme et le deuxième front est encore difficile à faire passer. On souligne la qualité et l'importance des formations offertes par la FNEEQ.

Encore une fois, les participants insistent sur les nouvelles technologies de diffusion de l'information. Une telle formation gagnerait à avoir un volet web bien développé.

¹ <https://www.youtube.com/watch?v=x-yt-ts=1421914688&x-yt-cl=84503534&v=E58GSqcvW6w>.

VOLET 3 : LA PRÉCARITÉ EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Il semble urgent de faire un portrait institutionnel des choses. Un travail de fond doit être fait afin de dresser un réel bilan de la situation et de développer un argumentaire solide.

Il semble aussi important de ne pas négliger la précarité des emplois à la formation continue ainsi que la dynamique du double-emploi. Il y a du travail d'éducation à l'interne qui devra être fait : il faut valoriser les activités d'enseignement à la formation continue.

Les contrats à durée déterminée sont une autre réalité à laquelle les enseignants doivent faire face. Il faut aussi la documenter.

En ce qui concerne les universités, le fossé entre chargés de cours et professeurs est béant. À cela s'ajoute la nouvelle situation créée par l'arrivée des chargés d'enseignement. Cette situation pourrait continuer à nous diviser.

1. Vie syndicale et formation syndicalisme et société

Fort de ces échanges, le comité a poursuivi ses travaux, notamment sur la formation *Syndicalisme et société*. Pour les membres du comité, l'animation d'une vie syndicale et travailler à la relève sont indissociables de la formation *Syndicalisme et société*. Il a d'ailleurs été clairement dit dans les ateliers qu'il était inutile d'organiser une telle formation devant une salle vide... et qu'il fallait donc travailler en amont pour attirer des membres aux instances, officielles ou informelles. Ainsi, le responsable du comité présentera la recommandation suivante au bureau fédéral du 23 janvier 2014. Le tout sera ensuite entériné en conseil fédéral.

Considérant qu'en 2005, le Comité précarité, relève et vie syndicale a été mandaté de créer une formation Syndicalisme et société;

Considérant que cette formation devait être une formation « traditionnelle » offerte aux syndicats de la FNEEQ dans le but de permettre « aux membres de mieux saisir la nature et les enjeux de l'implication sociopolitique du syndicalisme »²;

Considérant les conclusions de l'atelier du conseil fédéral de décembre 2013, le comité souhaite mettre de l'avant une démarche innovatrice.

RECOMMANDATION

Que la formation Syndicalisme et société s'inscrive dans une campagne faisant appel aux médias sociaux pour interpeler et échanger afin de créer des espaces de délibération sur la nature et les enjeux sociopolitiques du syndicalisme.

La « campagne » pourrait être organisée autour des quatre « modules » suivants :

² Bilan du Comité précarité, relève et vie syndicales, 2009 – 2012, p. 8.

Origines historiques du mouvement syndical

Le syndicalisme moderne est né en réaction à la Révolution industrielle et aux conditions de travail inacceptables imposées par le capitalisme sauvage de l'époque. Dès ses origines, le syndicalisme s'intègre à un mouvement plus large, le mouvement ouvrier, dont les actions ne se limitent pas aux milieux de travail. Le **mouvement ouvrier** défend un projet de société global, incluant, mais ne se limitant pas aux conditions de travail. Ces revendications portent sur l'organisation de la société dans son ensemble, l'économie, le partage des richesses ou encore le rôle de l'État.

À ses origines, le mouvement ouvrier se compose d'une grande variété de groupes aux formes diverses et parfois hybrides : syndicats, partis politiques ouvriers, mutuelles, sociétés de secours coexistent et collaborent naturellement. Les mutuelles servent notamment de façade légale aux syndicats et aux partis tant que ceux-ci sont encore criminalisés. Dès le départ, le syndicalisme agit donc systématiquement sur **deux fronts** : les milieux de travail et la société dans son ensemble. Il porte des revendications dans ces deux sphères-là, notamment en défendant un projet de société alternatif au capitalisme de l'époque. Toutefois, ces deux sphères ne sont pas étanches : l'action industrielle est nécessairement politique, et l'action politique a des implications majeures sur les milieux de travail.

La diversité idéologique du syndicalisme

Dans toutes les régions du monde, plusieurs courants idéologiques ont influencé le syndicalisme, et par conséquent son projet de société. Le plus ancien, l'**anarcho-syndicalisme**, prône un renversement du système capitaliste et de l'État et leur remplacement par une société « horizontale », sans hiérarchie, où les syndicats deviendraient de petites unités de production locales, bases de la nouvelle société. Les différentes formes de **socialisme**, plus ou moins révolutionnaires, eurent également un impact majeur sur le syndicalisme. Contrairement à l'anarcho-syndicalisme, le socialisme fait de la prise de contrôle de l'État une priorité pour le renversement du système. Les **réformismes**, dont certains sont issus du socialisme tandis que d'autres proviennent notamment du catholicisme social, optent pour une approche plus progressive que révolutionnaire, pensant pouvoir changer le système de l'intérieur, sans passage par une rupture violente. Ils sont à la racine de la **social-démocratie** moderne dans laquelle s'inscrivent la plupart des syndicats aujourd'hui. Toutefois, les autres courants idéologiques, s'ils ne sont plus majoritaires aujourd'hui, nous ont laissé des héritages dans nos pratiques qu'il convient de garder à l'esprit.

Syndicalisme et politique

Le rapport au politique se décline sous deux aspects : le rapport au pouvoir politique, c'est-à-dire à l'**État**; le rapport à la compétition politique, c'est-à-dire aux **partis**.

Le rapport des syndicats à l'État est multiforme. Il a d'abord été un rapport à l'**État-opresseur**, celui qui interdit et réprime les activités syndicales. Il a ensuite plutôt été un rapport à l'**État-protecteur**, celui qui légifère afin de protéger les travailleurs et encadrer l'activité syndicale. Il a enfin été un rapport à l'**État-employeur**, quand, tardivement, les fonctionnaires ont eu le droit de se syndiquer. Ces trois dimensions, si elles varient en intensité suivant les époques, sont toujours présentes dans le rapport des syndicats à l'État.

Le rapport aux partis peut également prendre plusieurs formes, variant en particulier en fonction du pays. Certains syndicats, dans la tradition britannique, ont fondé leur propre parti afin que celui-ci porte les revendications ouvrières au parlement. C'est le modèle **travailleiste**. D'autres, en particulier d'obédience communiste, se sont vus **soumis** à un parti (le parti communiste), chargé de contrôler la droiture idéologique des syndicats. On trouve finalement une grande variété de configurations où les syndicats **s'allient** à des partis politiques en leur apportant un soutien plus ou moins explicite tout en conservant une indépendance à leur égard. C'est la situation que l'on retrouve aujourd'hui au Québec, avec des variations existant entre les centrales.

Syndicalisme et progrès social

L'action syndicale dans le champ social et politique lui a permis d'influencer considérablement les **législations sociales** adoptées depuis le début du XX^e siècle. Certaines touchent précisément à l'action syndicale (tels les codes du travail), mais d'autres bénéficient à l'ensemble des travailleurs (régimes de retraite publics, santé et sécurité du travail) tandis que d'autres ont permis de renforcer les bases démocratiques de nos sociétés (liberté d'expression, égalité devant la loi).

Dans ces actions, le syndicalisme s'est toujours efforcé de s'allier avec d'autres groupes sociaux, partis politiques, et plus largement d'être un moteur important du « **mouvement social** ». Ces liens ne sont pas toujours faciles, tous les groupes ne répondant pas à la même logique que le mouvement syndical. La spécificité du syndicalisme, comme acteur des relations du travail et acteur sociopolitique, est en particulier une dimension pouvant poser problème quand vient le temps de bâtir des alliances avec d'autres groupes.

Ce contenu serait diffusé, d'abord sur une page Facebook, espérant pouvoir ensuite créer des espaces de dialogue en présentiel. Le tout se déclinerait sous forme de courts textes, de capsules vidéo, etc.

CONCLUSION

La campagne Syndicalisme et société est prête pour diffusion. La page Facebook est créée (et a même déjà des « amis »). Toutefois, encore une fois, plusieurs débordements ont freiné le déploiement de la campagne. Quelques mois plus tard, en pleine mobilisation contre l'austérité du gouvernement actuel, confrontés aux multiples coalitions qui cherchaient à faire alliance, une conclusion s'imposait : lancer une « autre » campagne de mobilisation dans ce contexte serait contreproductif. En pleine période de mobilisation, la vie syndicale devrait, selon nous, être stimulée et le gouvernement actuel fait de l'excellent travail de mobilisation et de renouvellement des militants. Bref, ce n'est que partie remise. Nous pourrions donc lancer la campagne au moment jugé opportun. Selon nous, ces questions seront au cœur du prochain mandat.



PERSPECTIVES

La lecture des derniers bilans du comité précarité, relève et vie syndicales permet de constater que ce comité a souvent souffert de négligence. En effet, ses mandats ont souvent été très longs à réaliser (10 ans pour Syndicalisme et société, par exemple) et l'activité du comité varie grandement d'un mandat à l'autre. Considérant les travaux menés sur la précarité par le comité école et société et le comité santé et sécurité au travail, n'y-a-t-il pas dédoublement du travail au sein des comités ? Comme la question du renouvellement du syndicalisme et de la relève interpelle l'ensemble de la fédération, voire de la CSN, est-ce que ces questions devraient plutôt être traitées plus largement qu'au seul sein du comité ? Il faut, selon nous, réfléchir aux nombreuses réunions qui s'additionnent, aux multiples contraintes de temps des militants non-libérés, à l'agenda du responsable qui ne lui permet pas de participer « véritablement » aux travaux du comité... Bref, une réflexion s'impose.



PORTER
LE FLAMBEAU

31^e CONGRÈS DE LA FNEEQ

BILAN DU COMITÉ FÉDÉRAL
DES ASSURANCES ET
DES RÉGIMES DE RETRAITE



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
MANDAT ET COMPOSITION DU COMITÉ.....	3
1. Évolution des protections et police modulaire	3
2. Le contrat d'assurance	5
3. Modifications au contrat	6
4. La police d'assurance des retraités	6
5. Retraite des personnes en invalidité	8
6. RREGOP et autres régimes de retraite	9
TAUX DE COTISATION AU RREGOP :	9
PERSPECTIVES	10
ANNEXE	11
7. Activités du CFARR 2012–2015	11

INTRODUCTION

MANDAT ET COMPOSITION DU COMITÉ

Le comité fédéral des assurances et des régimes de retraite (CFARR) a pour mandat :

- de traiter de toute question touchant les régimes d'assurances collectives;
- de traiter de toute question touchant les régimes de retraite;
- de conseiller la fédération et les syndicats sur ces questions;
- d'étudier les conditions de renouvellement des polices d'assurance;
- de négocier les contrats d'assurance.

De plus, le comité traite un grand nombre de cas particuliers, soit à la marge de l'interprétation du contrat, soit de type humanitaire.

Les membres du comité sont élus par chaque regroupement selon les règles qui s'y appliquent. Le comité est actuellement constitué de :

- trois membres en provenance du regroupement cégep :
 - Daniel Légaré du Syndicat des professeures et professeurs du cégep de Lévis-Lauzon (*depuis avril 2014, en remplacement d'Yves Sabourin*);
 - Claire Saint-Jacques du Syndicat des professeures et professeurs du Collège Édouard-Montpetit;
 - Ariane Robitaille du Syndicat des professeurs du cégep de Maisonneuve (*depuis juin 2014, en remplacement de Pascale Sirard*);
- un membre en provenance du regroupement université : Claude Roy du Syndicat des tuteurs et des tutrices de la Télé-université – CSN ;
- un membre en provenance du regroupement privé : Caroline Leblond du Syndicat des enseignantes et enseignants du Collège de Lévis (*depuis avril 2014, en remplacement d'Alexandre Coudé*);
- la présidente de la FNEEQ : Caroline Senneville;
- deux personnes salariées : Yves Deslauriers, conseiller syndical (*en remplacement de Patrice Racine (juin 2012 à janvier 2013), Yvan Guillemette (janvier à août 2013) et Émilie Duchesne (août à novembre 2013); Jocelyne Asselin, employée de bureau.*

1. Évolution des protections et police modulaire

Trois nouveaux syndicats ont adhéré aux diverses polices d'assurance collective que la FNEEQ offre à ses syndicats adhérents. Le Syndicat des chargés de cours de l'éducation des adultes de l'université Concordia, les chargés d'enseignement membres du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'université Laval et le Syndicat des enseignantes et des enseignants du Collège Esther-

Blondin se sont joints à nous, portant ainsi à 62 le nombre de syndicats couverts par notre contrat d'assurance.

La modification majeure de notre contrat d'assurances lors du dernier mandat est l'implantation, à partir de janvier 2013, d'une police modulaire qui permet aux adhérents de choisir leur type de protection. Cette modification apportée à la police a été confirmée par le fait que 60 % des adhérents ont conservé le même module (B), mais que 15 % ont choisi de la rehausser avec le module C et 25 % ont choisi une baisse avec le module A. Ainsi, la personne adhérente peut maintenant choisir entre trois niveaux de protection en assurance-maladie. De plus, l'adhésion à l'assurance dentaire se fait désormais par choix individuel plutôt que par choix collectif d'un syndicat. L'introduction de cette police modulaire a également été accompagnée de l'ajout d'un nouveau volet de protection en assurance-vie, celui contre les maladies graves. La mise en place de cette police modulaire a beaucoup occupé le comité parce qu'il a fallu d'abord consulter les membres sur la possibilité d'avoir une police modulaire et après, consulter les membres à nouveau, mais sur le contenu de la police modulaire cette fois. Cela nous a demandé des efforts importants de mise à jour de toute l'information : la mise à jour de notre site, la mise en place d'un calculateur, la mise en place d'un sommaire (4 pages) des protections, en plus de la brochure (près de 100 pages) qui synthétise le contrat d'assurance. Toute cette production et mise à jour de documents s'est faite en français et en anglais.

Cela nous a aussi obligés à faire une tournée des syndicats. La majorité des syndicats de la RSA ont été visités, soit par kiosque, soit par des présences en assemblée générale pour faire la présentation de la police modulaire et aider les adhérents à faire leur choix. À notre avis, c'est une première pour le CFARR. Il y a aussi eu des formations pour les employeurs en vue de s'assurer que la police modulaire était bien implantée. Enfin, cela nous a aussi obligés à faire toute la mise à jour du site web et de notre session de formation sur les assurances. Cette version renouvelée a été présentée à l'automne 2014.

Mentionnons aussi la mise en place par *La Capitale* d'une application web pour tablettes et téléphones intelligents qu'on peut télécharger à partir de son site internet : cette application permet depuis l'été 2014 de faire des réclamations par voie électronique en faisant simplement des photographies des reçus et un envoi électronique, accélérant et simplifiant ainsi le remboursement des frais autres que médicaments qui nécessitent des reçus.

L'évolution du coût des primes depuis le dernier congrès est la suivante :

	Variation des primes				
	2012	2013	2014	2015	2016
Maladie	+ 5 %	+ 5,5 %	+ 8,75 %	0 %	0 %
Vie de base	0 %	+ 2 %	+ 6,1 %	- 7 %	
Salaire longue durée	+ 7 %	+ 7 %	0 %	0 %	
Salaire courte durée	+ 19 %	+ 10 %	0 %	0 %	
Soins dentaires	- 5 %	+ 6 %	+ 25 %	- 8 %	0 %

À la suite de la mise à jour économique du gouvernement Couillard, le 2 décembre dernier, la taxe sur les primes d'assurance collective est passée de 2,4 % à 3,48 % et ce, à compter du lendemain, soit le 3 décembre 2014. Cette hausse de taxe « temporaire » s'est traduite par une hausse des primes à toutes nos garanties d'assurance collective. Ainsi, le CFARR a décidé d'appliquer cette hausse le 1^{er} avril 2015 et, pour la période du 3 décembre 2014 au 1^{er} avril 2015, de ne pas récupérer le montant dû pour cette période. Ce montant sera pris en compte lors du prochain renouvellement.

2. Le contrat d'assurance

La dernière version officielle du contrat d'assurance 1008-1010 datait de 2006. Or, 14 avenants ont été ajoutés depuis, dont l'un comportait une réécriture complète des protections d'assurance maladie et soins dentaires suite à l'implantation de la police modulaire au 1^{er} janvier 2013. Nous avons décidé de procéder avec *La Capitale* à une mise à jour complète du contrat, entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2015.

Cette opération nous a aussi permis de faire des mises à jour aux annexes financières avec l'aide de notre actuaire-conseil et ainsi d'y apporter des modifications à notre avantage. Notamment, la garantie d'assurance vie additionnelle, la seule qui était encore non participante, c'est-à-dire n'offrant pas de ristourne aux adhérents, est devenue totalement participante. En outre, en assurance invalidité, nous avons convenu avec *La Capitale* de doubler la période durant laquelle les crédits d'expérience continueront d'être calculés en cas de terminaison de contrat et donc pour versements de ristournes : ce délai est maintenant de 10 ans en longue durée et de 24 mois en courte durée.

Nous mettrons la police refondue à la disposition des syndicats et des membres adhérents afin de leur donner la meilleure lecture de leurs protections d'assurances.

3. Modifications au contrat

Parmi toutes les modifications au contrat d'assurance, celle de la définition de voyage est la plus importante. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2015, les voyages au cours desquels une enseignante ou un enseignant accompagne des étudiants dans le cadre de ses fonctions ne sont pas couverts en vertu de notre contrat d'assurance. Les membres de la RSA ont pu se prononcer une première fois lors de la réunion du 4 octobre 2013. Le texte final de la modification n'étant pas complété à temps pour le renouvellement 2014, la modification n'est pas entrée en vigueur pour l'année 2014. À la RSA du 3 octobre 2014, les membres ont pu se prononcer, encore une fois, et ont adopté le texte final à la majorité.

Celle-ci entraîne bien évidemment quelques soubresauts dans certains collèges, entre autres, dans les établissements privés où les employeurs paient une partie de la prime d'assurance maladie.

Malgré cela, l'employeur doit assumer l'entière responsabilité des coûts d'une assurance voyage puisque ces activités se déroulent dans le cadre du travail. L'assurance collective payée par les participants à la prime du groupe ne doit aucunement subventionner la part de l'employeur qui, en plus, profite souvent de ces voyages pour son propre rayonnement.

Aussi, en cas d'accident lors des heures de travail, la Commission de la santé et la sécurité du travail est le premier recours, peu importe le lieu où est survenu l'accident. Toutefois, les soins de santé hors Québec étant très onéreux, une couverture d'assurance voyage, payée par l'employeur, devient nécessaire.

4. La police d'assurance des retraités

La FNEEQ est copreneur avec l'AREF (Association des retraités de la FNEEQ) des contrats d'assurance maladie et d'assurance vie des retraités. Ainsi, un membre du CFARR assume la présence de la fédération auprès du Comité des assurances de l'AREF. Cette personne a participé à huit réunions portant essentiellement sur les modifications à apporter aux contrats d'assurance et leur renouvellement. De plus, on a participé à deux assemblées générales annuelles de l'AREF, en mai 2012 et en mai 2014; cette instance procède notamment à l'élection des membres du comité exécutif de l'AREF et des membres de ses autres comités, incluant celui sur les assurances de l'AREF.

Ce tableau indique la fluctuation des taux en assurances collectives de la police des retraités :



	Janvier 2013	Janvier 2014	Janvier 2015
Assurance maladie (moins de 65 ans)	0 %	+ 2,4 %	0 %
Assurance maladie (plus de 65 ans)	0 %	+ 2,4 %	0 %
Assurance vie de base	0 %	+ 10 %	+ 7 %
Assurance vie des personnes à charge	0 %	+ 10 %	+ 7 %
Assurance vie additionnelle	0 %	- 10 %	0 %

Bien que la fluctuation des taux en pourcentage ait été raisonnable au cours du dernier mandat, il n'en reste pas moins que les primes payées par les personnes retraitées de moins de 65 ans sont demeurées une préoccupation pour la FNEEQ, préoccupation que certains retraités n'ont pas manqué de nous rappeler!

Voici le montant de la prime mensuelle en assurance maladie en vigueur au 1^{er} janvier 2015 :

Retraités de moins de 65 ans	<i>Individuelle</i>	137,73 \$
	<i>Couple</i>	275,22 \$
	<i>Monoparentale</i>	233,90 \$
	<i>Familiale</i>	371,50 \$
Retraités de plus de 65 ans inscrits à la RAMQ pour les médicaments	<i>Individuelle</i>	36,54 \$
	<i>Familiale</i>	73,09 \$

Rappelons que la police actuelle d'assurance maladie des retraités de l'AREF comporte l'obligation pour les personnes de moins de 65 ans de souscrire l'assurance médicaments de *La Capitale*; il leur est impossible de choisir d'adhérer au RGAM (régime général d'assurance médicaments du Québec), comme c'est le cas pour les personnes ayant atteint l'âge de 65 ans.

Or, l'AREQ (Association des retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec) regroupant les personnes retraitées de la CSQ a eu gain de cause devant les tribunaux en février 2011 : elle a obtenu le droit de retirer les médicaments de sa couverture d'assurance maladie, permettant dès lors à tous ses membres de tous âges d'adhérer au régime public pour les médicaments et de leur offrir uniquement une protection complémentaire pour les autres soins et services.

La FNEEQ a sollicité un avis juridique auprès du Service juridique de la CSN pour savoir si l'AREF pouvait en faire autant. Rendu en juin 2013, cet avis confirme cette avenue et indique les démarches administratives et juridiques à suivre pour l'AREF. Le CFARR a tenu une rencontre conjointe avec le comité exécutif de l'AREF pour l'informer de cet état de fait et pour lui demander de procéder rapidement. Le comité exécutif de l'AREF a alors préparé un sondage auprès de toutes les personnes retraitées pour valider le projet de retrait des médicaments de la police d'assurance maladie et pour conserver uniquement une protection complémentaire pour les autres soins, comme les professionnels de la santé et l'assurance voyage. Constatant une certaine réticence du côté de l'exécutif de l'AREF à procéder rapidement, la RSA a adopté en octobre 2014 une résolution demandant à l'AREF de procéder et a demandé à tous ses syndicats adhérents d'en faire autant.

Advenant une réponse positive au sondage de l'AREF puis la confirmation par la RAMQ de la légitimité de cette démarche, tous les adhérents pourraient assurer leurs médicaments au régime général public et adhérer à une protection complémentaire facultative avec *La Capitale*. Celle-ci a par ailleurs déjà établi que les coûts de cette protection complémentaire seraient les mêmes que ceux des actuels retraités de plus de 65 ans. Nous souhaitons que cette nouvelle police d'assurance puisse entrer en vigueur au milieu de l'année 2015, auquel cas, *La Capitale* nous a assuré que les taux de 2015 ci-dessus seraient maintenus jusqu'à la fin de l'année 2016.

5. Retraite des personnes en invalidité

Le travail se poursuit

Sous la responsabilité d'Augustin Verstraelen, ancien membre du CFARR, le travail amorcé depuis 2004 se poursuit auprès des personnes en invalidité susceptibles de prendre leur retraite.

Notre police d'assurance prévoit qu'une personne reconnue irrémédiablement invalide peut appeler sa rente de retraite tout en percevant encore une partie de ses prestations d'invalidité. D'une part, la personne qui prend sa retraite augmente ses revenus tout en clarifiant une fois pour toutes sa situation future. D'autre part, chaque prise de retraite ainsi anticipée permet de libérer d'importantes sommes d'argent, conservées jusque-là dans la réserve maintenue par l'Assureur ; chaque demande de retraite réduit la réserve globale d'environ 50 000 \$ au moment de l'appel de la rente. C'est l'ensemble des adhérents à la police d'assurance invalidité qui en bénéficie. Enfin, faut-il le rappeler, chaque prise de retraite permet généralement l'ouverture d'un poste, souvent bloqué depuis plusieurs années.

C'est un service "sur mesure" offert par la FNEEQ aux personnes en invalidité et il n'a pas d'équivalent dans les autres milieux de travail. Les économies réalisées sont moins élevées qu'au début du processus en 2004 parce qu'au fur et à mesure que le travail se poursuit, il y a moins d'adhérents qui sont touchés par cette opération, mais c'est une formule « gagnant-gagnant » à poursuivre.

6. RREGOP et autres régimes de retraite

Depuis le 1^{er} janvier 2012, une nouvelle formule pour calculer les cotisations est entrée en vigueur : nous cotisons maintenant sur une plus grande part de notre salaire, le taux de cotisation a été ajusté pour en tenir compte. Le tableau suivant présente les taux de 2012 à 2016.

TAUX DE COTISATION AU RREGOP :

	2012	2013	2014	2015	2016
Taux de cotisation si l'exemption était de 35% du MGA	9,19 %	9,69 %	10,71 %	11,73 %	12,75 %
Taux effectif de cotisation	8,94 %	9,69 %	9,84 %	10,50 %	11,12 %
Exemption en pourcentage du MGA	33 %	31 %	29 %	27 %	25 %
MGA	50 100 \$	51 100 \$	52 500 \$	53 600 \$	

En octobre 2013, les actuaires de la CARRA ont réalisé l'évaluation actuarielle du RREGOP au 31 décembre 2011; cette mise à jour présente un déficit actuariel de 2 milliards, ce qui fait grimper le taux de cotisation de 1,02 % pour 2014, 2015 et 2016. La prochaine évaluation ne tiendra plus compte de l'effondrement des marchés boursiers en 2008, ce qui nous laisse entrevoir une baisse des taux de cotisation.

Ainsi, le montant déboursé en cotisation au RREGOP pour l'année 2015 est de 10,50 % du traitement annuel moins 27 % du MGA plutôt que 11,73 % du traitement annuel moins 35 % du MGA.

Le CFARR a tenu une session de formation sur la retraite (le RREGOP) à l'intention des syndicats, les 27 et 28 février 2014. De plus, un *Guide sur la retraite*, à l'intention des enseignantes et des enseignants cotisant au RREGOP, a été rédigé ; il est disponible en français et en anglais sur le site de la FNEEQ.

Si la participation obligatoire au RREGOP rend le contexte de la retraite relativement standardisé pour les enseignants des regroupements cégep et privé, la situation s'avère nettement plus cacophonique pour les membres des syndicats du regroupement université. En effet, le spectre des perspectives de retraite comprend une minorité de régimes à prestation déterminée ainsi qu'une gamme fort étendue de régimes à cotisation déterminée. Sans entrer dans les détails, ces régimes se révèlent pour l'essentiel moins généreux et imputent à la personne retraitée de plus grands risques que les régimes à prestations déterminées, dont fait partie le RREGOP.

Exposé à cet arc-en-ciel de formules possédant quelques similarités, mais surtout des particularités, le CFARR s'est donné l'orientation de répondre aux demandes d'expertise provenant des syndicats adhérents en collaboration avec le regroupement université. Dans ce contexte, un guide succinct sur la retraite, destiné aux enseignants précaires contribuant au Régime de retraite des chargés de cours de l'Université du Québec, est en préparation. Malgré sa facture modeste, la portée de cet outil sera relativement grande, eu égard au nombre important d'adhérents disséminés au sein des constituantes régionales de l'Université du Québec.

PERSPECTIVES

- Produire un document synthèse des protections, moins volumineux que la brochure actuelle, et moins complexe que le contrat complet.
- Mettre en application l'annexe IV sur les chargés de cours de cégeps auprès des syndicats concernés.
- Procéder, au moment opportun, à un appel d'offres (*RSA, 3 octobre 2014*).
- Mettre à jour la partie du Guide de gestion portant sur le CFARR et la RSA (*RSA, 7 septembre 2012*).
- Faire le suivi, avec l'AREF, de la mise en place d'une nouvelle police des retraités, sans couverture des médicaments.
- Étudier la possibilité de mettre en place de nouvelles modalités pour l'adhésion obligatoire à l'assurance invalidité de longue durée (*RSA, 3 octobre 2014*).
- Tenir à jour la documentation, le site web et les sessions de formation sur les assurances et la retraite.

ANNEXE

7. Activités du CFARR 2012–2015

De juin 2012 à mai 2015 :

- 30 réunions du comité

RSA :

- 7 septembre 2012
- 4 octobre 2013
- 3 octobre 2014

Communiqués INFO ASSURANCE transmis aux syndicats : 6

Tournée d'information du CFARR dans les syndicats concernant l'implantation de la police modulaire :

- 26 septembre au 31 octobre 2012 – *26 syndicats rencontrés par un membre du CFARR.*

Rencontres d'information sur la police modulaire :

- 11 octobre 2012 (Montréal et Québec) pour les syndicats
- 12 octobre 2012 (Montréal et Québec) pour les employeurs

Session de formation sur la retraite :

- 27 et 28 février 2014

Session de formation sur les assurances collectives :

- 2 octobre 2014





PORTER
LE FLAMBEAU

31^e CONGRÈS DE LA FNEEQ
BILAN DU COMITÉ ÉCOLE ET SOCIÉTÉ



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	3
MANDATS ET COMPOSITION DU COMITÉ.....	3
1. Bilan 2012-2015	4
2. Répondre aux demandes, consultations d'organisation externes	4
3. Les mandats de la fédération et ses syndicats affiliés.....	6
DEUX DOSSIERS MAJEURS : L'ASSURANCE QUALITÉ ET L'INTERNATIONALISATION	6
PRODUCTIONS DIVERSES (COUVRANT L'ASPECT SOCIÉTAL DE L'ÉDUCATION)	7
PERSPECTIVES	9
CONCLUSION	10

INTRODUCTION

Le dernier congrès de la FNEEQ s'est tenu à Granby en mai 2012 sous le thème « Enseigner, Militer, Progresser ». À l'instar des congrès précédents, ce dernier a été généreux quant aux mandats confiés au comité école et société. Il est important de rappeler que ce comité, unique en son genre au sein de notre organisation, a comme rôle principal d'alimenter les réflexions de la fédération sur les grands enjeux qui traversent le monde de l'éducation. Pour ce faire, il est composé de cinq personnes militantes et militants libéré-e-s (deux du regroupement cégep, une du regroupement université, une du regroupement privé et une de toutes provenances). Le comité reçoit ses mandats des instances fédérales et du comité exécutif.

L'essentiel des travaux du comité consiste en la préparation de documents présentés aux réunions du conseil fédéral ou aux instances des regroupements, ainsi que de mémoires déposés lors de consultations publiques du gouvernement ou des différents organismes gouvernementaux. Le comité publie aussi une chronique mensuelle au bénéfice des journaux locaux des syndicats. Enfin, différents sujets sur des enjeux de société et d'éducation font l'objet de travaux de la part du comité, sous forme de dossiers d'appui aux interventions ou à l'occasion de campagnes de la fédération¹.

Sa principale mission est de contribuer au développement des multiples positions que doit prendre notre fédération, sur la place publique et auprès de ses membres. Il prépare les avis destinés aux diverses organisations (comme le Conseil supérieur de l'éducation), au gouvernement, etc. Le comité école et société développe ou vient en appui à la prise de positions politiques ou idéologiques et contribue aussi au maintien et à l'animation de la vie syndicale de la FNEEQ et des syndicats.

MANDATS ET COMPOSITION DU COMITÉ

Le mandat 2012-2015 a exigé une certaine adaptation, des ajustements et rééquilibres, en raison d'une réalité sociopolitique et historique particulière, soit celle de la fin de l'important mouvement de contestation étudiant, mais aussi à cause d'un important renouvellement, tant au comité qu'à l'exécutif de la FNEEQ. Sous la responsabilité politique de Sylvain Marois, vice-président au regroupement université, le comité école et société était composé de Claude Vaillancourt (Collège André-Grasset) qui a occupé le poste réservé au regroupement privé, Madeleine Ferland (Cégep Montmorency) et Isabelle Bouchard (Cégep de Jonquière) qui ont occupé les postes réservés au regroupement cégep, Gabrielle Saint-Yves (UQAC) qui a remplacé Nicole Lavergne (Université de Montréal) et occupé le poste réservé au regroupement université, et Marie-Pierre Boucher (UQAM) qui a remplacé Christiane Carrère (Cégep Lionel-Groulx) et occupé le poste toute provenance. La conseillère syndicale associée au comité était Céline Lalande.

¹ http://www.fneeq.qc.ca/fr/comites/ecole_societe/index.html

1. Bilan 2012-2015

Le comité école et société est heureux d'avoir complété la majorité des mandats prévus et imprévus qui lui ont été confiés et estime l'avoir fait de manière satisfaisante. Nous croyons aussi avoir joué pleinement le rôle attendu de notre comité et avoir accompagné la fédération et ses syndicats affiliés dans le développement d'orientations et positions. C'est dans l'enthousiasme que le comité anticipe les prochains mandats et souhaite participer au développement de la fédération.

Le comité s'est réuni à près d'une trentaine de reprises au cours du mandat (soit, environ une réunion par mois en excluant les périodes de vacances) et des membres se sont rencontrés en sous-comités au moins une dizaine de fois. Le présent bilan sera divisé en trois axes et se concentrera, pour des soucis de brièveté, sur les dossiers et les éléments qui nous semblent les plus importants ou incontournables. Dans un premier temps, nous traiterons des productions destinées aux organisations « hors FNEEQ », donc externes. Ensuite, nous ferons un retour sur les productions destinées aux syndicats affiliés ou aux instances, ou encore aux regroupements de la fédération. Enfin, nous élaborerons quelques perspectives avant de conclure.

2. Répondre aux demandes, consultations d'organisation externes

Une partie du travail du comité école et société consiste à préparer pour la FNEEQ des mémoires ou des avis, soit dans le cadre de consultations formelles, soit sur demande d'organismes, dont le Conseil supérieur de l'éducation (CSE). Lorsque nécessaire, le regroupement concerné et ses responsables politiques sont impliqués dans la démarche. Le comité tient à souligner à cet égard la collaboration entière dont il a pu bénéficier à chaque fois.

Rappelons que ce mandat s'est ouvert, en mai 2012, en plein « printemps érable » et que, dès l'automne, la rentrée se faisait sous une loi spéciale avec le service de police dans nos universités. Rappelons-nous aussi que la reprise des cours dans les cégeps a présenté des défis pédagogiques particuliers : sessions condensées, calendrier inhabituel, etc. Après l'élection du PQ en septembre 2012, nous allions entrer dans la vaste démarche du Sommet sur l'enseignement supérieur, qui s'étendra de l'automne 2012 au printemps 2013. Appelée à produire une grande quantité d'avis, de mémoires et autres documents, la FNEEQ a travaillé en étroite collaboration avec la CSN et deux de ses fédérations, la FEESP et la FP, qui représentent du personnel œuvrant dans les établissements d'enseignement supérieur. Certains documents ont nécessité des discussions entre les divers intervenants, CSN, fédérations, regroupements. Ce sont plusieurs centaines de pages² qui seront rédigées et déposées au ministère. Le travail s'est effectué en collaboration avec les coordinations des regroupements concernés. Le comité a, entre autres, collaboré à l'écriture du document La contribution des établissements et de la recherche au développement de l'ensemble du Québec. Le comité et l'exécutif déposeront un bilan de la participation au Sommet³ en mai 2013.

² Pour tout consulter : <http://www.fneeq.qc.ca/fr/accueil/Evenement/Sommet-enseignement-superieur/>

³ <http://www.fneeq.qc.ca/fr/fneeq/instances/32e-Conseil-federal-mai-2013/Bilan-participation-FNEEQ-sommet.pdf>

Les 30 et 31 mai 2013, l'ICÉA conviait l'ensemble des réseaux de l'éducation et de la formation des adultes à un événement public, *les 24 heures pour un Québec apprenant*, afin de discuter des grandes orientations à mettre de l'avant pour mieux défendre et promouvoir l'éducation et la formation des adultes dans les prochaines années. Le comité école et société a produit un document dans le cadre de la consultation préparatoire à l'événement⁴. Sur la base des positions fédérales, le document propose de revenir aux grands principes humanistes en éducation des adultes, qui sont négligés au profit d'une vision exclusivement centrée sur la formation de la main d'œuvre. La FNEEQ souligne que l'État a la responsabilité sociale de permettre à tous les adultes d'obtenir une formation de base, une formation en alphabétisation et en francisation. Elle défend l'importance d'améliorer l'accès et la qualité de la formation en milieu de travail, sans oublier de répondre aux multiples besoins éducatifs des personnes qui proviennent d'autres milieux. Elle rappelle finalement le rôle essentiel des établissements publics d'enseignement en éducation des adultes, ainsi que celui des groupes communautaires qui s'occupent d'éducation des adultes et qui s'avèrent souvent les seuls organismes capables de rejoindre les personnes marginalisées et de répondre à leurs besoins particuliers.

Pendant l'automne 2013, le comité a produit, ou a contribué à produire, une série d'avis importants dont :

- Le bilan de la réforme, *Les réformes du curriculum et des programmes, quinze ans après les États généraux sur l'éducation*. Dans ce texte, il est d'abord question des diverses réformes entreprises par les ministres de l'Éducation qui se sont succédés au Québec. Même si les fondements de la Réforme suscitent l'adhésion du milieu, la FNEEQ a souligné de nombreux problèmes liés au curriculum, à l'évaluation et au programme. Elle conclut que de pareilles transformations ne doivent pas être lancées sans une importante participation des enseignantes et des enseignants. Cette démarche s'est faite avec la précieuse collaboration des membres du regroupement privé.
- *L'Avis sur le renforcement de l'enseignement de l'histoire nationale au secondaire*, présenté au MELS, après une présentation au regroupement privé et une consultation des syndicats du privé. Le texte présente une appréciation des cours d'histoire du Québec des 3^e et 4^e secondaire tels que définis par la Réforme depuis leur implantation en 2006 et se prononce sur les pistes de solution pour un véritable renforcement de l'enseignement de la discipline au secondaire proposées par le comité d'experts Fahmy-Eid – Beauchemin. La FNEEQ appuie notamment une reformulation des compétences d'ordre cognitif, le remplacement du programme « thématique » en 4^e secondaire par une chronologie historique étalée sur deux ans et l'introduction d'une trame nationale et d'un socle de connaissances communes. Ces demandes ont été bien accueillies par le MELS, tout comme les commentaires de la FNEEQ sur ses positions concernant la formation des maîtres.

⁴ http://www.fneeq.qc.ca/fr/comites/ecole_societe/24_h_Quex_apprenant_-_Rexp_Fneeq_Consultation.pdf

- *l'Avis sur la modification du RREC quant à l'introduction à la formation générale commune d'un élément intitulé « Histoire du Québec », présenté au Conseil supérieur en mars 2014, qui avait été précédé par la production du Rapport d'analyse relatif à l'introduction d'un cours d'histoire du Québec contemporain au collégial, présenté aux regroupements privé et cégep. Les textes présentent les enjeux éducatifs liés à l'ajout d'un cours obligatoire sur l'histoire du Québec contemporain au collégial ainsi que les impacts de cette mise en place sur la formation et l'organisation scolaire. Plusieurs problèmes de fond ont été soulevés faisant en sorte que la FNEEQ demande un moratoire.*
- *Les accommodements raisonnables, vers une charte de la laïcité (2007) et une recension des diverses positions de la CSN et de la fédération.*

Malgré l'urgence imposée par le calendrier et le caractère simultané de certains dossiers, les membres du comité école ont su relever le défi, se coordonner et travailler en collaboration avec plusieurs membres de l'exécutif.

Dans le cadre du congrès de l'ACFAS de mai 2014, un colloque sur les 50 ans du ministère de l'Éducation était organisé. La FNEEQ a été sollicitée par le MELS pour répondre à sa consultation qui visait surtout « à jauger le degré d'adhésion des différents organismes aux grandes tendances actuelles ». Symptomatique et douloureux signe des temps, nous n'avons ensuite entendu parler ni du colloque, ni des 50 ans du ministère de l'Éducation. Le texte que nous avons présenté à l'ACFAS a toutefois fait l'objet d'une de nos chroniques mensuelles.

3. Les mandats de la fédération et ses syndicats affiliés

DEUX DOSSIERS MAJEURS : L'ASSURANCE QUALITÉ ET L'INTERNATIONALISATION

C'est lors du congrès de 2012 que le concept d'assurance qualité est vraiment devenu un enjeu fédéral. Cela tombait à point : dans le cadre du Sommet sur l'enseignement supérieur, lors d'une présentation sur la qualité de l'enseignement au collégial, le président de la CEEC annonçait le passage à une « phase 2 » des mécanismes d'assurance qualité qui allaient dorénavant être appliqués dans tous les collèges et cégeps du Québec, c'est-à-dire des audits. Cette approche s'inscrit dans une vision néolibérale de l'éducation, qui passe en partie par l'imposition de modèles de gestion directement importés de l'entreprise privée, tels l'efficacité, la rentabilité, les accréditations, palmarès et standards internationaux. La FNEEQ dénonce déjà depuis longtemps cette tendance lourde qui « remet en question la légitimité de l'influence des personnels, et en particulier des enseignantes et des enseignants, sur les décisions qui concernent directement le devenir des établissements et concourt à accentuer la menace d'une dérive utilitariste en enseignement supérieur⁵. » Cette dénonciation des mécanismes d'assurance qualité a aussi été l'occasion de souligner les frais cachés et la lourdeur bureaucratique associés à une telle approche tout en rappelant l'importance d'une gouvernance collégiale. Le comité, fort de ses mandats, allait entreprendre, à la demande des syndicats intéressés, une tournée pour présenter les enjeux de l'assurance qualité et ainsi permettre à ces derniers de prendre des décisions éclairées. Le comité a réalisé pas moins d'une vingtaine de visites dans les cégeps et une présentation aux syndicats de l'ordre collégial du regroupement privé.

⁵ Bilan 2009-2012 du comité école et société.

Un autre mandat, tout aussi important que large, a été celui de l'internationalisation. Il s'agissait de « *produire une étude sur les orientations institutionnelles des cégeps et des universités en regard de l'internationalisation ainsi que sur leurs effets* ». Ce travail a nécessité une recherche considérable et un important travail de rédaction. Il a permis d'avoir une position plus claire sur l'internationalisation, qui selon nous « devrait tendre vers la coopération et les échanges scientifiques et culturels, et ne pas s'inscrire dans la marchandisation et la concurrence ». Cette étude examine les politiques de l'internationalisation promues par les institutions internationales, par nos gouvernements, leurs effets sur les collèges et les universités, et les différents choix institutionnels. Elle s'intéresse aussi au droit, aux effets de l'internationalisation sur les conventions collectives, et à de nombreux autres phénomènes qui lui sont reliés (les Cours en ligne ouverts à tous (CLOT⁶), la prédominance de l'anglais, l'exode de cerveaux, etc.). Malgré ce travail important, nous considérons que tout n'a pas été couvert et nous souhaiterions poursuivre notre recherche dans un prochain mandat, notamment parce que l'internationalisation est en pleine expansion, mais aussi en faisant converger notre étude sur l'assurance qualité, de même qu'en documentant la hiérarchisation et la compétition entre les institutions.

PRODUCTIONS DIVERSES (COUVRANT L'ASPECT SOCIÉTAL DE L'ÉDUCATION)

Dès l'annonce des élections provinciales de l'automne 2012, le comité école et société a produit un document résumant les principales plateformes en éducation des divers partis politiques.

Dans la foulée de la grève étudiante de 2012, et surtout en conséquence de résolutions adoptées aux Congrès de la CSN de 2011 et de la FNEEQ en 2012, le comité école et société a entrepris une réflexion sur la grève sociale. Il a animé des ateliers portant sur le sujet au conseil fédéral de décembre 2012. Il a surtout produit un document sur le sujet, *Vers un nouveau rapport de force*. Trois thèmes étaient abordés : les politiques d'austérité, le printemps érable et la grève sociale. Ce document a été conçu sous forme de fiches pour stimuler et organiser des discussions pendant des assemblées syndicales ou informelles. Le comité a été invité à quelques reprises pour le présenter.

En septembre 2006, le comité école et société publiait sa première chronique mensuelle. En plus d'animer la vie syndicale de la FNEEQ, cette publication vise à informer les syndicats, tout en fournissant du contenu pour leurs propres publications. Suivant les réalités de l'actualité, les membres du comité se partagent la rédaction et la révision des chroniques. Le comité a publié en tout une vingtaine de chroniques, toutes disponibles sur le site de la FNEEQ. Comme bien d'autres communications de la FNEEQ, les chroniques ne sont pas largement diffusées dans les syndicats. C'est d'ailleurs ce qu'a confirmé un sondage interne. Toutefois, leur parution sur la page Facebook de la FNEEQ en permet une plus grande diffusion. En moyenne les chroniques rejoignent de 300 à 600 comptes Facebook. Les chroniques seront dorénavant diffusées dans l'Infolettre de la FNEEQ, ce qui leur donnera davantage de visibilité.

Le comité a aussi publié des textes dans *Carnets*, dont le numéro spécial sur les autochtones, amorcé lors du mandat précédent, et complété dans celui-ci. Il est à noter que ce numéro a connu un certain succès et a été grandement apprécié.

⁶ Communément appelés MOOC pour *Massive Online Open Courses*.

En terminant, il faut souligner la participation du comité à de nombreuses activités. Qu'il s'agisse du responsable politique ou d'un ou plusieurs membres du comité, nous avons participé, à divers titres (intervenant, animation, secrétariat), à de nombreux événements :

- Une présentation sur la formation à distance au Colloque de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS);
- Trois présentations à l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC): formation à distance, la recherche au collégial et internationalisation;
- Présence à la conférence de M. Thomas Mortenson intitulée: *La machine à produire des inégalités : l'enseignement supérieur aux États-Unis (1980-2011)*;
- Animation d'un atelier au Forum social mondial de Tunis;
- Participation et animation au Forum social des Peuples, Ottawa;
- Participation aux *24 heures pour un Québec apprenant*, organisé par l'ICÉA;
- Participations aux assemblées générales annuelles de l'ICÉA;
- Participation au Congrès de la Fédération des cégeps sur l'internationalisation;
- Participation à la Conférence Uni(e)s pour l'Éducation de qualité de l'IE;
- Participation à certaines assemblées générales de la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics.

Enfin, le comité école et société était associé à un mandat du Congrès 2012 dans lequel il devait travailler « en étroite collaboration avec le regroupement université, à un forum sur la place des chargés de cours dans les universités à l'occasion duquel pourrait notamment être étudiés, les thèmes de la reconnaissance, de l'intégrité pédagogique et institutionnelle, de l'autonomie professionnelle, de la liberté d'enseignement, de la stabilisation des emplois ainsi que la recherche et la création. » Le regroupement université a choisi de créer un comité de réflexion pour discuter du contenu du forum, alors qu'un autre comité s'occuperait de tous les aspects techniques. Les membres du comité ont été invités, dès le début des travaux, à se joindre au comité de réflexion. Une des membres du comité école, Marie-Pierre Boucher, a été invitée à produire un portrait de la contractualisation en enseignement supérieur, lequel a fait l'objet d'une conférence lors du forum. Ensuite, tous les membres du comité école et société, présents pendant tout l'évènement, rédigeront les *Actes du forum*, qui rendent compte de la totalité des conférences, des ateliers et des panels qui y ont été donnés. Ce document, déposé au présent congrès, constitue la trace écrite de cet événement historique.

PERSPECTIVES

Certains rapports issus du Sommet sur l'enseignement supérieur recommandent, ou voient d'un bon œil, des rapprochements entre les cégeps et les universités, il faudra certainement en mesurer les impacts. Ces suggestions d'harmonisation, d'arrimage, de complémentarité, souvent sous le couvert d'économies ou d'efficacité, pourraient faire basculer notre système d'enseignement supérieur – un système unique qui a fait ses preuves – vers le modèle anglo-saxon. Une fois cet objectif atteint, nos collèges et universités pourraient « véritablement » offrir un « produit » comparable ou standard sur le marché international de l'éducation. Le désengagement de l'État dans le financement de l'enseignement supérieur (ainsi que dans l'ensemble des services publics!) contribue à « inviter » les collèges et universités à se faire compétition pour se financer via les étudiantes et étudiants internationaux, un « marché » évalué à plusieurs dizaines de milliards de dollars⁷. De ce désengagement financier de l'État découlent toute une série de conséquences qui, tout aussi dramatiques les unes que les autres, doivent faire aussi l'objet de recherches et d'études. Ce désengagement financier affecte aussi, de manière directe, les conditions d'emploi des membres du regroupement privé qui doivent composer avec des baisses de salaire, une augmentation de la tâche, des pertes d'emplois et même, dans certains cas, la possibilité réelle de fermeture de leur établissement. Le manque de financement affecte les étudiantes et étudiants ainsi que tous les personnels des collèges et des universités. Il affecte, bien sûr, les conditions d'enseignement et de travail, mais il pousse aussi les enseignantes et enseignants à la compétition et élimine ainsi la collégialité. Il est enfin à prévoir que l'évolution de la formation à distance ou en ligne continuera, de manière exponentielle, avec les nouvelles technologies. En somme, le comité sera vigilant et maintiendra son rôle de veille en continuant de suivre les mutations touchant les ordres d'enseignement, ses impacts sur les conditions de travail, d'emploi et d'apprentissage.

D'autres sujets nous préoccupent, par exemple l'autonomie professionnelle, c'est à dire l'espace dans notre pratique qui doit être laissé au jugement professionnel des enseignantes et des enseignants, un espace que plusieurs considèrent comme réduit. La question des ordres professionnels, que nous n'avons pu traiter, demeure importante et devra être traitée dans le prochain mandat. Dans le contexte particulier de la baisse démographique, et considérant certaines orientations gouvernementales, nous devons être aux aguets et nous préoccuper, tout particulièrement, de la survie des cégeps en région. Le comité pourrait avoir aussi à se pencher sur la situation dans les écoles privées, très durement touchées, elles aussi, par la baisse démographique et affectées par les coupes dans le transport scolaire. Quel bilan pouvons-nous tracer de son état dans les quatre ordres d'enseignement représentés à la FNEEQ ? Dans la foulée des travaux sur l'assurance qualité, le développement d'une vision propre à la FNEEQ de la qualité de l'éducation devient aussi nécessaire. Finalement, devant l'imposition de réformes et ou de méthodes pédagogiques, comme l'approche de la pédagogie universelle ou de l'intégration de technologies dans la classe, il serait intéressant que la fédération se dote d'une plateforme rappelant les principes qui doivent être respectés quant aux choix pédagogiques des enseignantes et enseignants.

⁷ Certains parlent de 100 milliards : *International Students: a \$100 billion business?*
<http://www.universityworldnews.com/article.php?story=20090925022811395>



CONCLUSION

Les enjeux à étudier sont particulièrement nombreux. L'idéologie néolibérale du gouvernement actuel, un gouvernement majoritaire élu par des citoyens québécois qui sont nos conjoints, nos sœurs, nos collègues, nos camarades... ne manquera pas de nous fournir plus de boulot qu'on ne le souhaite. Ainsi, confrontés à d'aussi sérieuses attaques au modèle québécois, nous devons nous entraider et surtout réfléchir ensemble aux solutions. Puisque les attaques sont systématiques et touchent l'ensemble de la société, nous devons aussi nous attarder davantage à des enjeux qui dépassent ceux de l'éducation.



PORTER
LE FLAMBEAU

31^e CONGRÈS DE LA FNEEQ
BILAN DU COMITÉ FEMMES



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
MANDATS ET COMPOSITION DU COMITÉ.....	3
1. Le comité.....	3
CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA SESSION DE FORMATION.....	4
2. Démarches du comité Femmes	4
3. Objectifs de cette formation	5
4. Bilan de la formation.....	5
PORTRAIT DE LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE LA FNEEQ.....	6
DOSSIERS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX.....	7
PERSPECTIVES	8
ANNEXE	9
5. Présence des femmes aux instances de la FNEEQ.....	9

INTRODUCTION

MANDATS ET COMPOSITION DU COMITÉ

Lors du 30^e congrès fédéral qui s'est déroulé au printemps 2012, les délégués ont adopté la recommandation suivante :

Considérant le maintien de l'objectif de l'élaboration et de l'organisation d'une session de formation sur la vie syndicale et la prise de parole pour les militantes enseignantes;

Considérant l'importance de continuer à favoriser l'engagement des femmes dans la vie citoyenne;

Que la FNEEQ diffuse la brochure «Enseigner, militer, progresser au féminin» comme outil de réflexion et de sensibilisation, et ce, parallèlement à un processus de consultation, de revue critique et un travail d'édition en collaboration avec des syndicats membres en sensibilisant les syndicats sur chacun des obstacles traités et sur les solutions pour les surmonter.

1. Le comité

Le comité Femmes de la FNEEQ-CSN existe depuis 33 ans, il a été fondé en 1982. Il est composé de trois membres en provenance de chacun des regroupements, élues pour un mandat de trois ans, d'une responsable politique ainsi que d'une personne conseillère de la fédération. Il vise l'amélioration de la condition des femmes à la FNEEQ, mais aussi au Québec et partout à travers le monde. Le rôle du comité Femmes est de s'assurer que les dossiers et revendications des femmes soient pris en compte dans les différentes instances démocratiques de la FNEEQ, de répondre aux besoins exprimés par les syndicats en matière de condition féminine, de soutenir les luttes des femmes, d'informer et de former les membres de la FNEEQ sur les différentes questions qui les concernent. Au cours du mandat qui se termine, le comité a consacré la majeure partie de ses énergies à la mise sur pied d'une formation sur la prise de parole des militantes de la fédération.

Pour réaliser son mandat pendant la période 2012-2015, le comité était composé de

- Karine Lamoureux, chargée de cours à l'Université du Québec à Montréal;
- Nicole Marsolais, enseignante au Collège Esther-Blondin;
- Carole Morache, enseignante au Cégep Montmorency;
- France Désaulniers, conseillère FNEEQ;
- Caroline Quesnel, responsable politique.

Le comité s'est réuni à 14 reprises au cours des trois dernières années et il a préparé des présentations à chacun des conseils fédéraux de l'automne, notamment pour commémorer la tuerie de l'École polytechnique, le 6 décembre 1989.

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA SESSION DE FORMATION

La session de formation sur la prise de parole pour les militantes de la FNEEQ constitue un des moyens que s'est donnés la FNEEQ pour favoriser la participation des femmes et pour lequel le congrès de 2012 a mandaté le comité Femmes. Elle s'inscrit dans la continuité du travail réalisé par notre comité ces dernières années, et dans nos objectifs globaux de démocratie et de progrès social, de représentativité et de relève syndicale.

2. Démarches du comité Femmes

Au cours des dernières années, le congrès de la FNEEQ a constaté que les femmes y étaient moins présentes et qu'elles y prenaient moins souvent la parole. Dans le précédent mandat 2009-2012, le comité Femmes a entrepris des consultations dans le milieu et a brossé le portrait de la situation dans la brochure intitulée *Enseigner, militer, progresser au féminin*, présentée au congrès de mai-juin 2012 et distribuée ensuite dans les syndicats membres. La brochure résume ce que les membres du comité Femmes ont entendu de la part des militantes rencontrées, regroupant leurs propos en trois principaux obstacles à la militance des femmes :

- l'assurance et le sentiment de compétence;
- la conciliation travail-famille-militance;
- la perception du monde syndical comme un lieu de confrontation et de pouvoir.

Au début de 2013, le comité Femmes a mené un sondage pour vérifier si les membres des comités exécutifs se reconnaissaient dans ce portrait initial issu d'une consultation auprès d'un échantillon de 12 syndicats, et il semble que ce soit majoritairement le cas. Parmi les 38 syndicats répondants, plus de la moitié (plus des deux-tiers pour la conciliation travail-famille-militance) ont signifié que les problématiques et situations de la brochure représentaient « très bien » ou « bien » la réalité vécue dans leur syndicat, d'autres s'y reconnaissaient moins. Des commentaires recueillis par le biais de ce sondage illustrent les nuances et points de vue diversifiés indiqués par les chiffres :

« Je me suis exactement posé ces questions! »

« Je me suis reconnue tout de suite en lisant ce texte. Nous avons en effet beaucoup tendance à remettre en question nos capacités. »

« L'exposé ne décrit pas du tout la réalité vécue dans notre syndicat. Il règne chez nous une égalité entre les hommes et les femmes. »

« Les (obstacles) 1 et 3 véhiculent certains stéréotypes et peuvent les renforcer. »

Ces réponses illustrent bien la diversité de nos membres, de nos réalités et de nos points de vue. Le portrait contenu dans la brochure, provenant des témoignages recueillis, illustre une réalité, qui n'est sans doute pas la seule réalité et pas toute la réalité. Il est vrai également que notre démarche ne vise pas à établir un portrait figé et définitif de la militance des femmes. Elle consiste à poser des questions, à écouter et à offrir une diversité de réponses et d'outils pour soutenir l'implication des femmes dans la vie démocratique, réponses et outils qui serviront assez largement et auront des impacts positifs pour tous.

Le fait que plus de la moitié des personnes répondantes aient reconnu la réalité de leur milieu dans la brochure a en tout cas confirmé la pertinence d'offrir une session de formation sur la prise de parole pour les militantes qui en ressentent le besoin. Le sondage se terminait par une question à ce sujet, où les répondants ont indiqué en forte majorité qu'ils estimaient qu'une session de formation sur la prise de parole pour les femmes serait utile et bienvenue. À ce stade, notre démarche nous amène naturellement sur le terrain, à offrir de manière concrète quelques outils pour soutenir les femmes dans leur implication dans la vie démocratique, pour augmenter leur assurance et leur sentiment de compétence dans des situations que la majorité d'entre elles perçoivent comme confrontantes ou exigeantes.

3. Objectifs de cette formation

Prendre la parole publiquement pour exprimer ses opinions est intimement lié à l'image de soi et à la confiance en soi, à la prise de risque. Ces éléments figurent parmi les principaux obstacles identifiés par des militantes, autant pour intervenir dans les instances que pour oser se présenter à des postes de représentation. Dans cette session de formation, avec des outils et des appuis concrets, avec l'aide de « mentores d'un jour », nous avons travaillé ensemble à développer la confiance en soi, à oser et à prendre des risques, dans un contexte convivial. Prendre la parole en public est un des éléments de nos instances démocratiques qui peut parfois représenter tout un défi et susciter le trac.

Le comité Femmes a préparé cette session de formation durant l'année 2013-2014 et a retenu comme formatrice Marielle Raiche et son équipe, notamment en raison de sa formation en théâtre et de sa longue expérience comme formatrice et consultante en communication, auprès d'organismes et de regroupements, incluant des groupes de femmes.

4. Bilan de la formation

Le vendredi 10 octobre 2014, une trentaine de participantes se sont réunies au Centre Saint-Pierre, à Montréal, pour la session de formation mise sur pied par le comité Femmes: *Prendre la parole avec confiance*. Elles venaient de tous les regroupements, de toutes les régions, pour aborder cet élément essentiel de la vie démocratique de nos organisations : la prise de parole en public. Nous avons discuté des thèmes tels que le trac, le micro, la voix, l'organisation de nos idées, la structuration de notre intervention, parler avec sa tête et avec son cœur, et nous nous sommes exercées en petits groupes. À travers tout cela, un déjeuner et un dîner collectifs ont été des occasions de nous rencontrer, d'échanger et de passer une agréable journée ensemble.

En résumé, cette session de formation a été l'occasion pour nous, militantes, soutenues par des formatrices professionnelles et expérimentées, de :

- prendre un temps de recul pour réfléchir sur notre prise de parole en public;
- se doter d'outils simples et efficaces pour prendre la parole avec plus d'assurance;
- démystifier les peurs et les résistances qui bloquent parfois notre prise de parole;
- s'exercer dans une atmosphère conviviale et propice à l'apprentissage.



Les exemples et anecdotes ont abondamment illustré les explications et les conseils pratiques, et le tout a été mis en pratique en après-midi pour que chacune s'approprie différents trucs. Chaque participante a alors relevé le défi de préparer et de présenter au micro devant un sous-groupe une intervention de 2 minutes sur un sujet syndical tiré au hasard. Grâce aux rétroactions reçues, chacune aura pu apprendre quelque chose sur sa voix, sa posture, son débit, etc.

La conclusion de cette journée lors du retour en plénière révèle que ce fut une expérience des plus positives, que prendre le temps de s'écouter est un exercice précieux et qu'on sent qu'il s'agit là d'un moment déclencheur, le début de quelque chose en nous. « Je compte me risquer à prendre la parole. » « Cela m'encourage beaucoup à poursuivre le militantisme. » Dans le questionnaire-bilan rempli par toutes en fin de journée, 92 % disent que les objectifs ont été atteints et 8 % ont répondu « oui, en partie » expliquant que deux jours auraient été encore mieux. Toutes les participantes s'estiment en accord avec le fait qu'elles sont mieux en mesure de gérer le trac et ses manifestations et aussi de structurer un message.

Nous croyons que cette session de formation aura probablement des retombées positives individuelles et collectives, pour chacune, tout comme pour les collègues que nous côtoierons tout au long de notre vie militante, et qu'elle favorisera la vie démocratique dans nos instances.

PORTRAIT DE LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE LA FNEEQ

Tout comme lors du mandat 2009-2012, le comité a colligé les données qui permettent de dresser le portrait de la représentation des femmes dans les différentes instances de la fédération. Le tableau suivant établit une comparaison, en pourcentage, de la moyenne de la présence des femmes dans les réunions des instances fédérales et des regroupements à chacun des deux mandats. Il précise également le pourcentage des femmes élues au bureau fédéral et aux différents comités de la FNEEQ (pour plus de détails, voir les tableaux en annexe).

REPRÉSENTANTES INSTANCES	MANDAT 2009-2012 FEMMES %	MANDAT 2012-2015 FEMMES %
Déléguées officielles - Conseils fédéraux	36	36
Déléguées fraternelles - Conseils fédéraux	63	45
Déléguées officielles - Regroupement cégep	36	36
Déléguées officielles - Regroupement privé	47	46
Déléguées officielles - Regroupement université	53	50
Représentantes - Bureau fédéral	33	31
Milantes des comités	55	65

On constate un certain nombre de similitudes entre les deux mandats : la représentation des femmes apparaît stable dans les réunions des trois regroupements, dans les délégations officielles des conseils fédéraux ainsi qu'au bureau fédéral. Par contre, le pourcentage des femmes dans les délégations fraternelles a chuté depuis 2012, faisant en sorte que les conseils fédéraux sont des instances de plus en plus marquées par la présence majoritaire des hommes. Dans le même ordre d'idées, la représentation des femmes continue à être moindre tant au regroupement cégep qu'au bureau fédéral. En contrepartie, les femmes se sont engagées davantage dans la vie des comités de la fédération au cours de ce mandat.

Ces données permettront au comité Femmes de poursuivre sa réflexion sur la militance féminine et d'explorer des avenues favorisant l'atteinte de l'égalité dans la représentation hommes-femmes à la FNEEQ.

DOSSIERS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Le comité Femmes a poursuivi, durant ce mandat, son implication dans la coordination de la condition féminine de la CSN où elle a fait deux présentations : la première sur la brochure *Enseigner, militer, progresser au féminin* et la seconde sur les résultats du sondage mené auprès des syndicats de la FNEEQ. Par ailleurs, Caroline Senneville a été membre du Comité national de la condition féminine de la CSN jusqu'au printemps 2014, tandis que Caroline Quesnel a pris la relève l'automne suivant.

Au cours des trois dernières années, les membres du comité ont participé aux différentes instances de la Fédération des femmes du Québec. Caroline Senneville a siégé au conseil d'administration de la FFQ jusqu'en juin 2014, Carole Morache a fait partie du comité électoral. Plusieurs membres du comité ont assisté aux *États généraux de l'action et de l'analyse féministes* organisés par la FFQ en novembre 2013. Plus de mille femmes y étaient présentes pour participer à cette vaste réflexion sur l'importance de l'action féministe dans notre société néolibérale. Ajoutons que la FNEEQ a maintenu son appui financier à l'égard de la FFQ qui éprouve des difficultés importantes en raison des coupes de subventions des gouvernements.

Enfin, la seconde *Conférence des femmes de l'Internationale de l'Éducation (IE)* s'est déroulée à Dublin en Irlande en avril 2014 sous le thème « De la parole aux actes ». Plus de 300 participantes en provenance d'une cinquantaine de pays ont pris part aux discussions entourant la place de la femme dans le milieu de l'éducation. Une dizaine de recommandations ont été formulées lors de la dernière journée de cette conférence pour favoriser la présence des femmes dans les syndicats et pour rendre le milieu de l'éducation égalitaire.



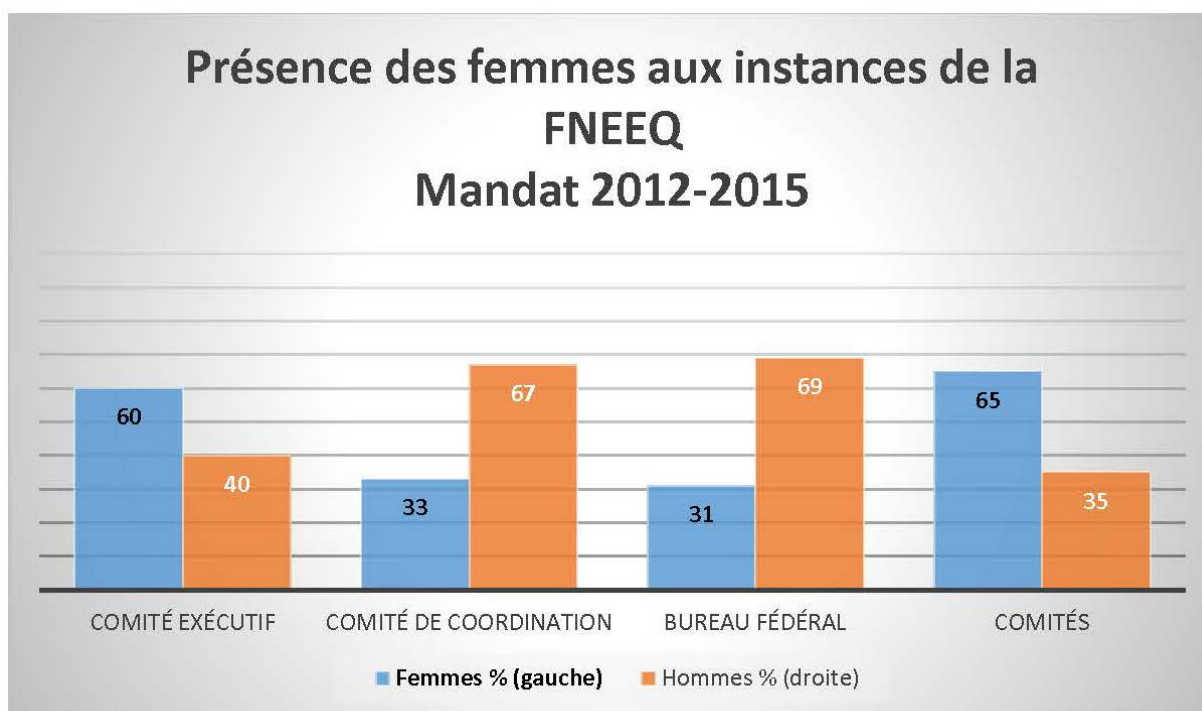
PERSPECTIVES

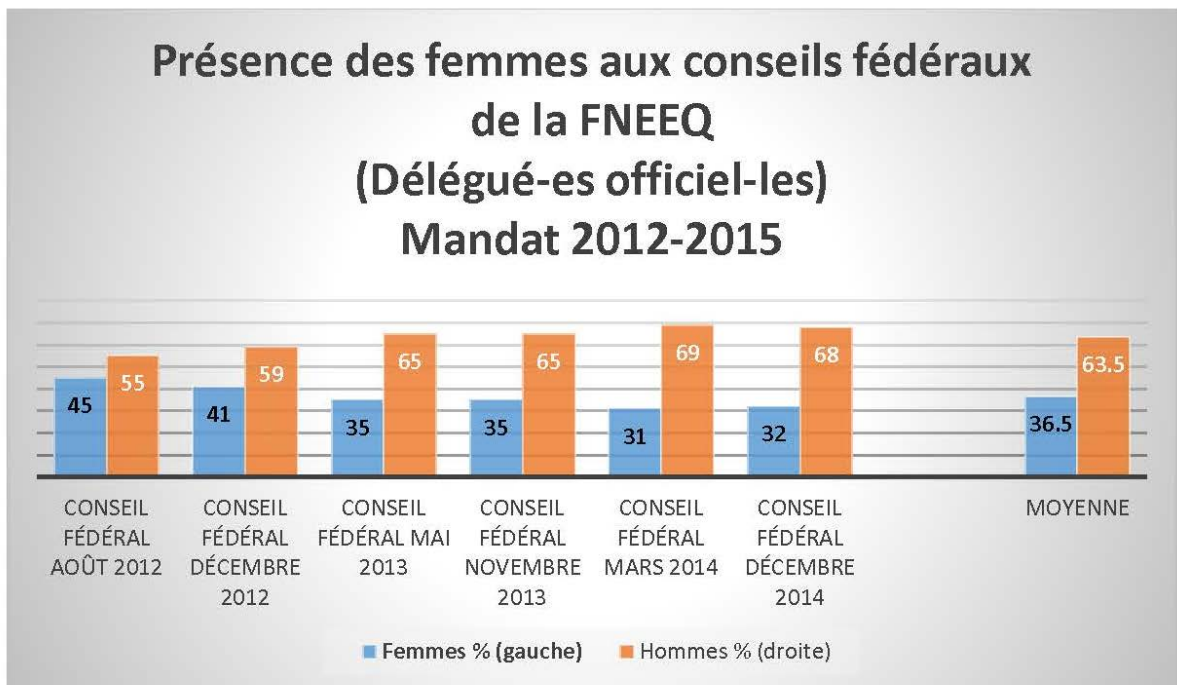
Dans le cadre du mandat 2015-2018, le comité entend poursuivre le travail de collecte de données et de sensibilisation sur la présence des femmes à la fédération. Il souhaite également maintenir ses implications locales, nationales et internationales. Le bilan des activités et les discussions des membres du comité mènent à trois pistes d'action pour les trois prochaines années :

- proposer de nouveau aux militantes la session formation *Prendre la parole avec confiance* en lui apportant des ajustements (modification de la durée, introduction de contenu féministe, création d'un exercice pratique autour du discours syndical);
- approfondir la question de la conciliation famille-travail sous divers angles (recherche, témoignages, problématiques, diffusion, etc.);
- accroître la visibilité du comité en lien avec les dossiers d'actualité (*Marche mondiale des femmes*, réseaux sociaux, conseils fédéraux, publications de la fédération, etc.).

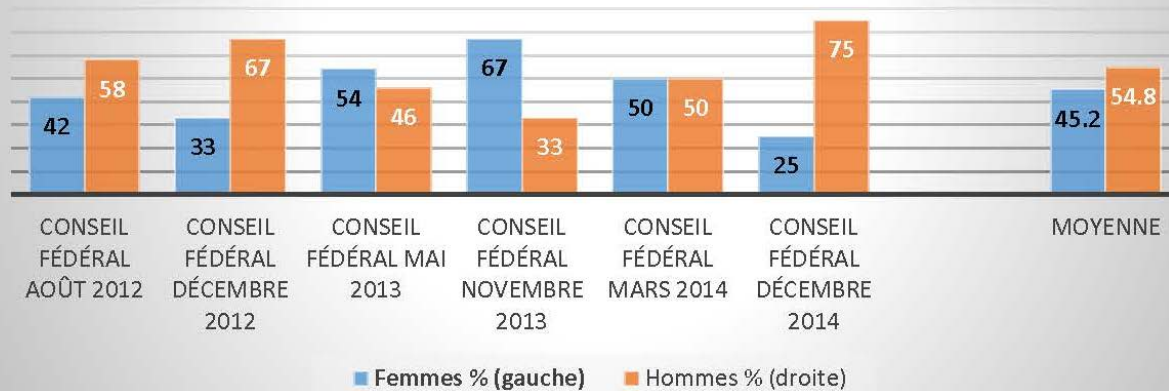
ANNEXE

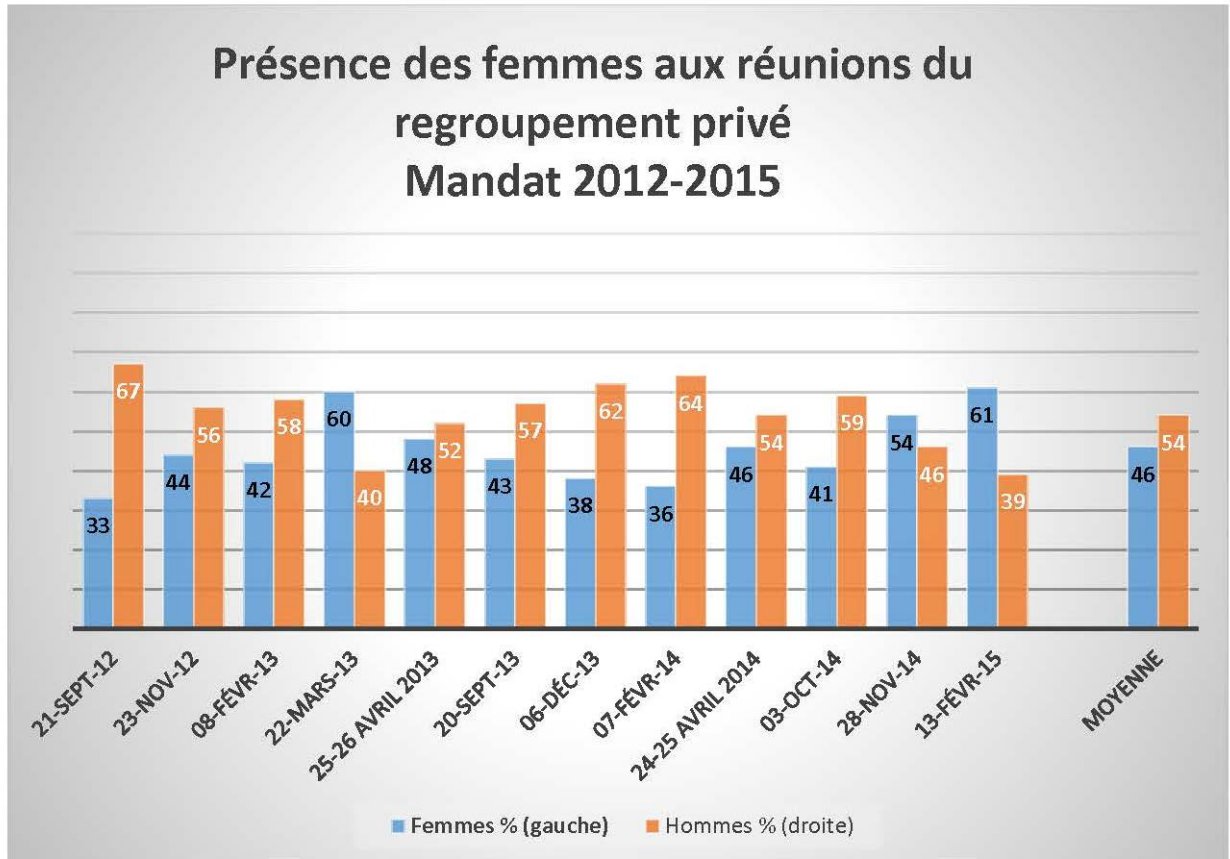
5. Présence des femmes aux instances de la FNEEQ



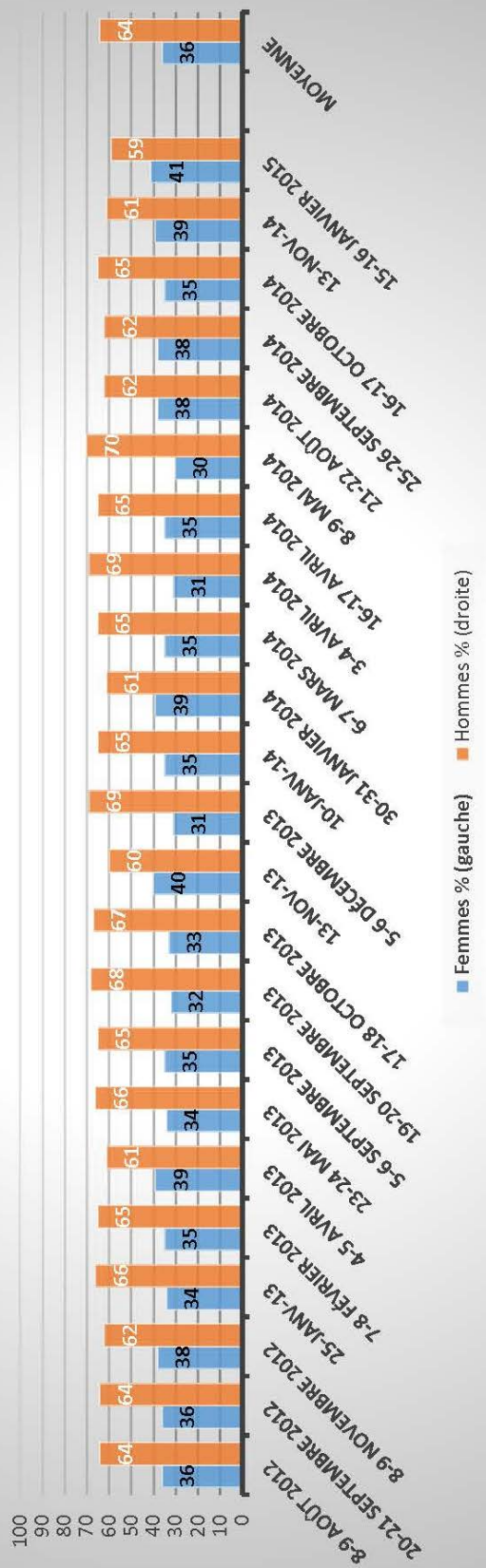


Présence des femmes aux conseils fédéraux de la FNEEQ (Délégué-es fraternel-les) Mandat 2012-2015



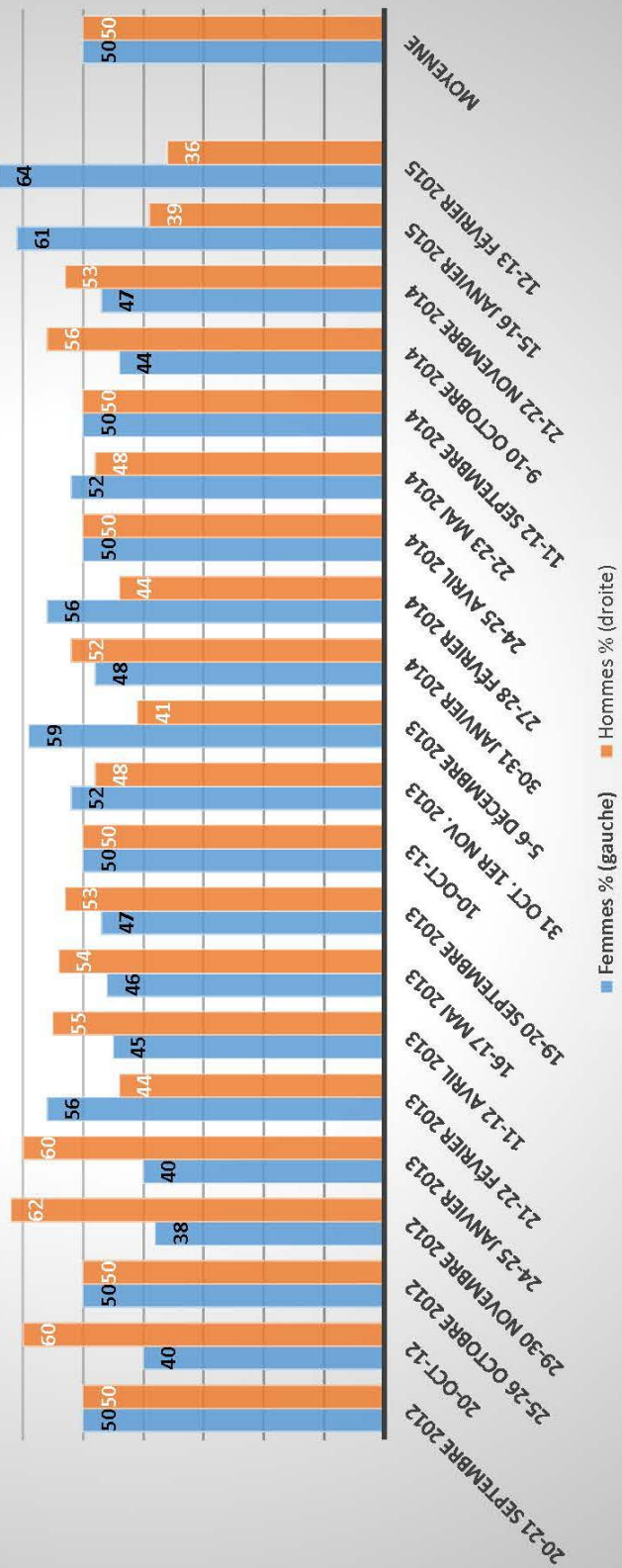


Présence des femmes aux réunions du regroupement cégep Mandat 2012-2015





Présence des femmes aux réunions du regroupement université Mandat 2012-2015





PORTER
LE FLAMBEAU

31^e CONGRÈS DE LA FNEEQ

BILAN DU COMITÉ
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
MANDAT ET COMPOSITION DU COMITÉ.....	3
LE COMITÉ	3
1. Bilan des réunions	4
2. Dossiers nationaux	5
PERSPECTIVES	6

INTRODUCTION

MANDAT ET COMPOSITION DU COMITÉ

Lors du 30^e congrès fédéral qui s'est déroulé au printemps 2012, les délégué-e-s ont adopté la recommandation suivante :

Que la FNEEQ donne le mandat au comité santé et sécurité au travail d'élaborer :

- *une politique type qui tienne compte de la nouvelle LSST;*
- *les outils nécessaires, y compris une campagne d'information tant à l'interne qu'à l'externe, pour permettre aux syndicats de s'ajuster à ce nouveau cadre réglementaire;*
- *une session de formation relative au nouveau cadre d'intervention que prévoit la Loi;*
- *une recherche préliminaire sur le lien entre l'organisation du travail et la santé psychologique dans le cadre de la nouvelle Loi et les conventions collectives, particulièrement sur les effets de la précarité à court et à long terme sur la santé psychologique et physiologique des enseignantes et des enseignants qui la subissent.*

LE COMITÉ

Le comité santé et sécurité de la FNEEQ-CSN est composé de trois membres élus pour un mandat de trois ans. Traditionnellement, le comité joue un rôle d'appui, de formation et d'information auprès des syndicats sur les matières relevant de la santé et de la sécurité au travail. Il doit favoriser le développement de la prévention en milieu de travail et agir à titre de rôle-conseil pour les instances fédérales. Au cours du mandat qui se termine, le comité a consacré la majeure partie de ses énergies à une réflexion sur l'offre de formation de la fédération en santé et sécurité au travail.

Pour réaliser son mandat pendant la période 2012-2015, le comité était composé de :

- Enith Ceballos, chargée d'enseignement à l'Université Laval (à partir de décembre 2012);
- Jean Fortin, enseignant du cégep de Thetford (à partir de décembre 2012);
- Ghyslaine Lévesque, chargée de cours à l'Université du Québec en Outaouais;
- Louise Néron, chargée de cours à l'Université Laval (jusqu'en décembre 2012);
- Jean Grenier, conseiller FNEEQ-CSN (de septembre 2013 à juin 2014);
- Anna-Belle Marcotte, conseillère FNEEQ-CSN (à partir de juin 2014);
- Caroline Quesnel, responsable politique.

Les membres du comité se sont réunis à dix reprises au cours des trois dernières années. Il est à noter que le comité SST a été entièrement renouvelé : au début du mandat, les membres militants ainsi que la responsable politique n'avaient aucune expérience préalable du comité fédéral en SST. Par conséquent, une partie importante du travail a consisté à se familiariser avec les enjeux liés à la santé et la sécurité au travail en éducation, à connaître les outils qui étaient disponibles et à se fixer des objectifs plus précis.

1. Bilan des réunions

Compte tenu du contexte où le projet de *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (LSST) n'a pas vu le jour en raison de l'élection d'un nouveau gouvernement, une bonne partie du mandat confié n'était donc plus pertinente. Sans perdre de vue l'objectif de faire une recherche préliminaire sur le lien entre l'organisation du travail, la santé psychologique et les effets de la précarité, les membres du comité se sont penchés sur un certain nombre de dossiers :

- Le Portail SST de la CSN (<http://formationsst.csn.qc.ca/>) est un outil de référence des plus complets pour informer les syndicats et leurs membres sur une foule de sujets tels que l'organisation d'un comité paritaire local, la prévention en santé et sécurité au travail, les risques et la réglementation. Une présentation du portail a été faite au conseil fédéral de décembre 2012.
- Les systèmes de gestion en santé et sécurité au travail (SGSST) intéressent de plus en plus les directions d'établissements d'enseignement. Les SGSST s'apparentent aux normes ISO, elles visent à « assurer la qualité » de la gestion de la santé et sécurité dans le milieu du travail. Un groupe d'entrepreneurs, parmi lesquels on trouve la famille Chagnon et Power Corporation, est à l'origine de la nouvelle norme « Entreprise en santé », établie par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ 9700-800). Le comité a voulu apporter la discussion sur ce sujet au conseil fédéral à deux reprises, mais puisque des délégués ont modifié l'ordre du jour à chaque fois, le sujet n'a pu être traité. À l'automne 2013, le bureau fédéral a finalement adopté une résolution visant à s'opposer à l'implantation de cette norme dans nos établissements d'enseignement parce qu'elle contourne les comités paritaires et parce qu'elle impose des priorités externes au milieu de travail. Un article sur ce sujet a été publié dans la revue *Carnets* à l'hiver 2014.
- Une nouvelle réglementation sur l'amiante est entrée en vigueur au printemps 2014. Le *Règlement sur la santé et la sécurité au travail* (RSST) comporte désormais une section spécifique sur les « Dispositions sur la gestion sécuritaire de l'amiante ». Tout employeur a l'obligation de tenir un registre sur la présence de l'amiante dans son milieu du travail et d'assurer la mise en place de mesures sécuritaires si des travaux sont effectués. Une présentation du règlement a été faite par le comité au conseil fédéral de décembre 2014.
- Le comité a préparé un questionnaire qui a été envoyé à l'hiver 2013 aux syndicats des trois regroupements de la FNEEQ. Il visait à mieux cerner la réalité des comités locaux de santé et sécurité au travail. Voici quelques faits saillants des réponses des 33 syndicats :
 - Les comités SST ne sont présents que dans la moitié des syndicats du privé et des universités, tandis que des comités paritaires sont présents dans tous les cégeps en raison de leur inscription dans la convention collective.
 - La fréquence des réunions des comités SST est très variable, près de 40% d'entre eux tiennent moins de deux rencontres par année.
 - Près des deux tiers des répondants n'étaient pas familiers avec la nouvelle réglementation sur l'amiante.
 - Au premier rang des sujets qui préoccupent les syndicats se trouvent la santé psychologique et la qualité de l'air.

Des membres du comité ont présenté les résultats de ce questionnaire aux syndicats lors du conseil fédéral de décembre 2014. Une synthèse des réponses a été envoyée à tous les syndicats de la FNEEQ par courriel.

- Le comité a décidé d'offrir la nouvelle session de formation *Santé psychologique et organisation du travail* (SPOT) préparée par la CSN. Cette formation vise à donner des outils aux syndicats
 - pour comprendre et identifier les facteurs de risque présents dans leur milieu de travail;
 - pour poser un diagnostic précis à l'aide de questionnaires et de rencontres;
 - pour agir de manière préventive et collective afin d'accorder de l'importance à ce sujet qui est souvent négligé.

Caroline Quesnel et Anna-Belle Marcotte, ayant assisté à la session pilote et au transfert d'expertise, ont préparé la première session de formation qui sera donnée à l'automne 2015. Ghyslaine Lévesque a reçu le mandat d'adapter la session de formation à la réalité de la FNEEQ en trouvant des exemples liés au milieu de l'enseignement et en s'inspirant des interventions des participants. Pendant l'hiver 2015, elle a travaillé à l'ajout d'une capsule dans cette session de formation sur l'impact de la précarité sur la santé psychologique, conformément au mandat confié au comité lors du congrès 2012.

2. Dossiers nationaux

Le comité SST a poursuivi, au cours des trois dernières années, son implication dans les activités de la CSN. Tous les ans en octobre, les syndicats ont été invités à participer à la *Semaine nationale de prévention en santé et sécurité au travail*. Des activités, telles que des conférences ou des visites, se sont déroulées dans des établissements pour souligner, entre autres, des initiatives locales, mais la participation des syndicats de la FNEEQ à cette activité pourrait certainement être accrue.

Le colloque *Bilan et perspectives* s'est tenu à Trois-Rivières à l'automne 2013. La FNEEQ a organisé, en collaboration avec la FP et la FNC, un atelier fédératif sur le « Présentéisme » qui a été très apprécié par les membres présents. Ce colloque sera de retour en novembre 2015 et nous poursuivons la collaboration avec la FP pour organiser cette fois une conférence sur le « Sens du travail dans les milieux professionnels ». La participation des membres de la FNEEQ à cet événement confédéral d'importance reste toutefois limitée.

Au cours des trois dernières années, les membres du comité ont participé à différentes conférences sur la santé et sécurité au travail. Caroline Quesnel a assisté à l'automne 2012 à la présentation des résultats de *l'Enquête québécoise des conditions de travail, d'emploi et de SST* (EQCOTESST). Ghyslaine Lévesque a participé au colloque tenu à l'UQO en juin 2012 sur « Les défis grandissants pour la recherche et l'intervention en santé et sécurité au travail » et elle a suivi la session de formation *Initiation à la santé et la sécurité au travail* (ISST) au conseil central de l'Outaouais. Enith Ceballos a participé à la Journée thématique en SST organisée par le Conseil central Québec-Chaudière-Appalaches (CCQCA), le 29 février 2012. Également, elle a assisté à la *Journée conciliation famille-travail* organisée par le Comité des femmes CCQCA, le 27 février 2013. Par ailleurs, elle a fait partie du groupe SCCCUL qui a émis des commentaires sur les cahiers intitulés : *L'harmonisation travail-vie personnelle au quotidien*, publiés par la Chaire en gestion de la santé et de la sécurité du travail de l'Université Laval.



PERSPECTIVES

Dans le cadre du mandat 2015-2018, le comité entend poursuivre son travail de sensibilisation à la mise sur pied de comités paritaires actifs en SST auprès des syndicats de la fédération. Il souhaite également maintenir ses implications locales et nationales en tenant compte des dossiers d'actualité en SST. Le bilan des activités et les discussions des membres du comité mènent à cinq pistes d'action pour les trois prochaines années :

- inscrire la formation *Santé psychologique et organisation du travail* (SPOT) au calendrier régulier des formations offertes par la FNEEQ en lui apportant des ajustements pour refléter davantage la réalité de la fédération et en examinant la pertinence d'en préparer une version réduite pour la présenter dans les syndicats;
- évaluer la possibilité d'inscrire la formation *Prévention de la violence et du harcèlement au travail* (PVH) au calendrier de la fédération;
- proposer une conférence sur les impacts de la précarité sur la santé psychologique, lors d'un conseil fédéral;
- améliorer la participation des syndicats et des membres à la *Semaine nationale de prévention en SST* et au colloque *Bilan et perspectives CSN*.
- accroître la visibilité du comité dans les espaces de communication de la fédération (revue *Carnets*, page Facebook, site Internet de la FNEEQ, etc.)



PORTER
LE FLAMBEAU

31^e CONGRÈS DE LA FNEEQ

BILAN DU COMITÉ ENVIRONNEMENT



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
MANDATS ET COMPOSITION DU COMITÉ.....	3
MEMBRES DU COMITÉ	3
EXTRAIT DES RECOMMANDATIONS ADOPTÉES LORS DU 30 ^E CONGRÈS DE LA FNEEQ	3
LES MANDATS	4
SUIVI DES MANDATS.....	4
1. Mesures concrètes de la FNEEQ en matière de protection de l'environnement.....	4
LA POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE (PAR)	4
LE PAPIER.....	5
2. L'éducation, la sensibilisation et la formation relative à l'environnement	5
3. L'adoption de pratiques favorisant le développement durable	6
FINANCE SOCIALEMENT RESPONSABLE	6
4. Les actions politiques et de convergence	6
PERSPECTIVES	7
TRANSPORT ET COMPENSATION CARBONE.....	7
CERTIFICATION VERTE ET ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES.....	7
POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES	7
DÉVELOPPEMENT	7
ANNEXE 1 PLAN DE TRAVAIL 2012-2015	8

INTRODUCTION

À la FNEEQ, la question de l'environnement est une préoccupation depuis de nombreuses années. En 2008, la fédération se dotait d'une politique-cadre en environnement et, en 2011, d'une politique d'achat responsable, inspirée de celle de la CSN, qui vise à acquérir des produits et des services respectant les conditions de travail des travailleuses et des travailleurs et à favoriser des pratiques écoresponsables. Le comité environnement, créé lors du dernier congrès de la FNEEQ, et dorénavant distinct du comité santé et sécurité au travail, s'est réuni une à deux fois par session afin de jeter les bases d'un cadre de référence et d'amorcer les travaux pour la durée de son mandat de trois ans.

MANDATS ET COMPOSITION DU COMITÉ

MEMBRES DU COMITÉ

Membres élus au 30^e Congrès : Stéphane Fauteux, chargé de cours à l'Université de Montréal, Agnès Lessard, enseignante au Centre d'études collégiales en Charlevoix (maintenant élue au comité de négociation pour le regroupement cégep) et Yves de Repentigny, enseignant au cégep du Vieux Montréal.

Responsable politique : Jean Murdock, secrétaire général et trésorier.

Personnel de l'équipe en soutien : Ariane Bilodeau, secrétaire, et Jonathan Leblanc, conseiller syndical (actuellement en congé parental).

Invitée de la CSN : Isabelle Ménard, conseillère syndicale en santé-sécurité et environnement.

EXTRAIT DES RECOMMANDATIONS ADOPTÉES LORS DU 30^E CONGRÈS DE LA FNEEQ

Considérant l'importance des enjeux en environnement;

Considérant la nécessité de poursuivre en ce sens un travail de sensibilisation, d'animation et d'information auprès des syndicats;

Considérant l'ampleur du travail dévolu à l'actuel comité santé, sécurité et environnement au cours de la prochaine période;

Que la FNEEQ crée un comité distinct en environnement et qu'il soit composé de trois personnes de toute provenance ayant pour mandat :

- de faire des recommandations au comité exécutif;
- d'assurer le suivi des actions fédérales en environnement;
- de sensibiliser les syndicats aux enjeux environnementaux.

LES MANDATS

Le comité a d'abord passé en revue les actions et les principaux documents produits par la FNEEQ en matière d'environnement, notamment la politique-cadre en environnement (adoptée en 2008) ainsi que la politique d'approvisionnement responsable (2011) et celle de la CSN (2009), le guide syndical en environnement (1996, 2008) et la déclaration des principes de développement durable adoptée en 2009 par le comité des jeunes de la CSN. C'est à la suite de ses échanges que le comité a décidé de se donner un plan de travail en quatre axes permettant de guider les interventions de la FNEEQ en matière d'environnement, notamment sur certains enjeux comme l'approvisionnement et la consommation responsable, l'utilisation responsable des sources d'énergie, la protection et la conservation des ressources naturelles, l'amélioration de la qualité de l'air, la gestion de l'eau, la gestion écologique des matières résiduelles, la gestion des matières potentiellement dangereuses, la valorisation des espaces de vie, le transport et les déplacements.

SUIVI DES MANDATS

1. Mesures concrètes de la FNEEQ en matière de protection de l'environnement

LA POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE (PAR)

L'analyse de l'application de la politique-cadre de la FNEEQ en matière d'approvisionnement responsable s'est avérée très satisfaisante quant au respect des différentes exigences de la politique. Ainsi, nous pouvons affirmer qu'elle fait partie de la culture organisationnelle de la FNEEQ. Quant à l'achat de services, le comité a insisté sur l'importance d'encourager le secteur coopératif et de l'économie sociale et solidaire afin de favoriser une autre forme de développement économique. C'est notamment le cas pour le choix de nos traiteurs, des firmes de communication et d'informatique. L'organisation d'activités écoresponsables lors du *Forum sur les enseignantes et les enseignants universitaires contractuels* en novembre 2014 est un bon exemple de cette nouvelle sensibilité aux enjeux environnementaux. La même préoccupation a été appliquée pour nos placements qui doivent respecter nos valeurs et engager notre responsabilité sociale. Nous y reviendrons un peu plus loin dans ce bilan.

Comme on le sait, le transport routier est responsable de 40 % des émissions de gaz à effet de serre qui s'avèrent très nuisibles à la santé humaine et à l'environnement. Le comité a donc exploré plusieurs façons d'inciter les délégué-es à utiliser le transport collectif, le covoiturage ou des véhicules moins énergivores. Par le passé, la fédération avait introduit des incitatifs financiers au covoiturage, à l'utilisation de voitures hybrides ou au déplacement à vélo. Les risques que ces mesures soient considérées comme un gain imposable par l'agence ou le ministère du Revenu nous a obligés à modifier cette façon de faire. Les instances fédérales ont décidé de continuer à percevoir ces montants et de les remettre à une organisation de protection de l'environnement et de « compensation carbone ». En conséquence, la première moitié de ces sommes a été versée à Carbone boréal, une organisation affiliée à l'Université du Québec à Chicoutimi. Pour le deuxième versement, compte tenu de l'importance des fonds, le comité recommande de changer de bénéficiaire principal pour encourager une autre organisation environnementale. Le comité propose également de changer la formule d'attribution de ces sommes, comme plusieurs syndicats l'ont souhaité lors de l'atelier du conseil fédéral de novembre 2013, afin de permettre, notamment, qu'une partie des fonds soit disponible pour des projets locaux parrainés par les syndicats.

D'autre part, le comité a aussi envisagé les incitatifs financiers non imposables comme les « carbopoints » afin d'encourager le développement de comportements écoresponsables lors des déplacements. Pour mieux cerner les habitudes de transport et les motivations pour le transport collectif et le covoiturage des délégué-es lors des conseils fédéraux, nous avons donc procédé à un sondage afin d'évaluer la pertinence de ces incitatifs. Les résultats de cette consultation n'ayant pas démontré un intérêt significatif des délégué-es pour ce genre de mesures, nous avons abandonné cette idée pour l'instant.

LE PAPIER

Des efforts considérables ont été réalisés ces dernières années pour diminuer notre consommation de papier par un nombre plus petit de copies faites dans les instances et par des mises en page plus adaptées. De plus, nous utilisons du papier aux fibres recyclées.

Le comité a aussi discuté de la possibilité de tenir des instances sans papier. Le comité estime que cette option implique d'importants changements culturels en plus de poser d'autres questions sur l'empreinte écologique et la fiabilité des nouvelles technologies de l'information qui utilisent souvent des matériaux beaucoup moins écologiques que le papier. Lors du *Forum des enseignantes et des enseignants universitaires contractuels*, 50 % des participants ont opté pour une version numérique des documents. Une économie de 50 % de papier utilisé. En ce sens, nous recommandons de poursuivre le travail sur cette question afin de diminuer à l'essentiel les documents papier lors de nos instances et d'explorer les outils technologiques appropriés qui viendraient faciliter l'atteinte de l'objectif général de protection de l'environnement.

2. L'éducation, la sensibilisation et la formation relative à l'environnement

Le travail a commencé dès le conseil fédéral de décembre 2012 avec la conférence de Louis Favreau sur une mise en perspective des nouveaux enjeux du développement discutés au Sommet de Rio+20 et les éléments d'une plateforme politique des mouvements sociaux pour favoriser une sortie de la triple crise (financière, écologique et sociale) que nous traversons.

Au chapitre de la conscientisation et de l'éducation à l'environnement, deux articles ont été publiés dans la revue Carnets : l'un à l'automne 2013 (no 29) concernant le plan de travail du nouveau comité environnement et l'autre sur la question de la responsabilité des pétrolières à l'hiver 2014 (no 30). Plus quotidiennement, les nouvelles ou les événements qui concernent des enjeux environnementaux sont relayés sur notre fil Facebook.

Le comité a aussi rencontré un représentant de l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE), qui s'implique activement depuis 1990 dans la reconnaissance de l'éducation relative à l'environnement comme l'une des principales voies conduisant à un comportement écoresponsable au sein de notre société. Cette rencontre a permis de discuter de notre possible collaboration et de la participation de la FNEEQ à leurs activités. La fédération est donc devenue officiellement membre de l'AQPERE et également du groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ). Ce groupe offre au Québec un réseau de solidarité internationale en économie solidaire. Cela nous permet d'avoir accès à plusieurs outils et renseignements sur les actions et les projets existants. Nous souhaitons poursuivre plus activement la collaboration avec ces deux groupes dans le prochain mandat.

Nous avons aussi abordé la question de créer, en collaboration avec la CSN, notre propre certification verte. Les discussions à ce sujet devront se poursuivre.

3. L'adoption de pratiques favorisant le développement durable

Au Québec, le développement durable est défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs (Rapport Brundtland). Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement »¹.

On le sait, cette orientation ne fait pas l'unanimité dans nos rangs. Pour certains, le choix du « développement durable » est insuffisant pour inverser une tendance qui met clairement en danger la survie même de notre écosystème. Dans cette perspective, c'est la croissance et le développement qu'on doit alors remettre en question.

C'est pour cette raison que le troisième axe du plan de travail est demeuré prudent quant à la promotion du concept de développement durable, mais en respectant ses principes dans nos actions tout en le juxtaposant à la sensibilisation et l'éducation relative à l'environnement (2^e axe).

FINANCE SOCIALEMENT RESPONSABLE

Au chapitre des finances, la FNEEQ possède un compte à la caisse d'économie Desjardins, par lequel passent toutes ses transactions. Compte tenu de la nature de notre organisation, nos placements ont été davantage guidés par la prudence que le rendement. Nous les choisissons en tenant compte des besoins de liquidité de la fédération et dans des secteurs d'investissement sécuritaires. En ce sens, notre profil d'investisseur ne nous permet pas d'appuyer des projets qui présentent un risque trop élevé, parmi lesquels on trouve souvent des projets novateurs en matière sociale ou environnementale. Essentiellement, nos placements sont des dépôts à terme, et de façon marginale, des parts de la Caisse d'économie, qui a le mandat de soutenir des projets de développement un peu plus risqués.

4. Les actions politiques et de convergence

En matière de protection de l'environnement, on dit qu'il n'y a pas de petits gestes et que chaque action compte. Cependant, cela ne suffira pas à faire dévier de sa course un système qui, actuellement, menace l'existence même de la planète. À court terme, il faudra des réglementations ainsi que des politiques fortes et coordonnées à l'échelle mondiale en matière d'environnement si nous voulons renverser la vapeur. Il faudra que les populations et les organisations civiles soient impliquées dans les processus de prise de décisions qui concernent le développement économique et social. La mondialisation des marchés, la surconsommation, la course effrénée au profit, l'élargissement des écarts entre les riches et les pauvres exigent que les acteurs sociaux comme la FNEEQ se mobilisent à l'échelle internationale afin de remettre en question nos modes de production et la façon de voir le développement. En ce sens, la FNEEQ a participé aux grands rendez-vous sociaux nationaux (Forum social des peuples à Ottawa en août 2014) et internationaux

¹ Source: Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

(Forum social mondial de Tunis en mars 2013 et 2015) afin de lutter, entre autres, contre un type de développement productiviste et consumériste et de participer à la définition d'un projet de société à dimension humaine.



PERSPECTIVES

Dans le cadre du mandat 2015-2018, le comité devra poursuivre sa réflexion et proposer des actions pour que nos activités syndicales soient respectueuses de l'environnement et être le promoteur de nouvelles façons d'envisager notre rapport à l'environnement ainsi que contribuer à toutes les initiatives qui favorisent le développement de la conscience environnementale.

TRANSPORT ET COMPENSATION CARBONE

Le comité évaluera la répartition et l'allocation des sommes perçues pour compenser nos émissions de CO² et souhaite diviser le tout entre :

- un organisme national de « compensation carbone »;
- des projets locaux d'éducation à l'environnement ou de protection de l'environnement parrainés par des syndicats locaux;
- des activités et des projets d'éducation à l'environnement ou de protection de l'environnement soutenus par le comité environnement de la FNEEQ.

Le comité proposera aussi au comité exécutif et au bureau fédéral les détails concernant l'opérationnalisation de chacun des volets et surtout une procédure de soumission de projets et d'attribution des fonds.

Sur la question des transports et de la « compensation carbone », le comité poursuivra ses travaux, en ce sens, le programme de perception et d'attribution des sommes perçues à titre de compensation pour nos déplacements sera retravaillé.

CERTIFICATION VERTE ET ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES

Le comité souhaite continuer son travail en proposant des initiatives de diminution de l'empreinte écologique de nos instances et évaluer la pertinence et la possibilité de créer avec la CSN une certification verte.

POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

Dans la continuité du plan de travail 2012-2015, le comité proposera des modèles de politique d'achats responsables (PAR) afin que les syndicats puissent adopter leur propre PAR.

DÉVELOPPEMENT

Finalement, le comité fera une réflexion sur le concept même de développement et souhaite en débattre avec les syndicats de la FNEEQ.

ANNEXE 1 PLAN DE TRAVAIL 2012-2015

Axe 1 Mesures concrètes de protection environnementale

OBJECTIFS	RÉALISATIONS
Revoir et mettre à jour la politique de remboursement des déplacements	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Recenser les bilans des années antérieures ✓ Élaborer un outil de recension des modes de transport utilisés par les délégué-es dans les trois regroupements ✓ Recenser les habitudes de transport de novembre 2012 à l'automne 2013 (aux fins de référence) ✓ Élaborer un questionnaire pour connaître les incitatifs qui pourraient être efficaces auprès des délégué-es <p><i>Note : Don à Carbone boréal (un peu plus de 20 000 \$)</i></p>
Revoir la politique de don de la fédération pour y inclure la préoccupation environnementale	
Faire le suivi de la mise en application de la politique d'approvisionnement responsable (PAR)	✓ Recueillir les données et faire le bilan
Faire une recommandation d'adoption d'une PAR par les syndicats au prochain congrès	✓ Élaborer un sondage pour permettre de recenser les syndicats et les institutions ayant une PAR
Mettre à jour la politique-cadre en environnement	✓ Revoir la forme et le fond et distribuer au conseil fédéral de novembre 2013
Revoir et améliorer nos pratiques de recyclage	✓ Recueillir les données et faire le bilan
Rendre nos événements écoresponsables	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Intégrer des aspects écoresponsables (carboneutres) dans nos instances (ex. : <i>compensation carbone de 1160 \$ à l'organisme Arbre-Évolution pour la délégation à Tunis 2013</i>) ✓ Mise en place d'un comité de planification pour que le <i>Forum sur les enseignantes et les enseignants universitaires contractuels</i> soit un événement écoresponsable
Collaborer avec la personne conseillère en environnement de la CSN pour nos divers projets	

Axe 2 Éducation, sensibilisation, formation relative à l'environnement

OBJECTIFS	RÉALISATIONS
Inviter des personnes ressources dans les instances fédérales	✓ Inviter Louis Favreau au conseil fédéral de décembre 2012
Intégrer une chronique dans la publication Carnets	✓ Carnets automne 2013
Diffuser de l'information relative à l'environnement au moyen des médias sociaux et du site Web de la FNEEQ	✓ Facebook
Collaborer avec l'AQPERE (Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement)	✓ Devenir membre et participer à ses activités

Axe 3 Adoption de pratiques favorisant le développement durable

OBJECTIFS	RÉALISATIONS
Poursuivre nos efforts pour soutenir le développement durable dans l'achat de services et nos investissements	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser un soutien aux entreprises d'économie sociale et solidaire ✓ Définir une politique relative aux placements qui respecte les principes du développement durable

Axe 4 Actions politiques et de convergence

OBJECTIFS	RÉALISATIONS
Favoriser la participation des syndicats et des membres aux forums sociaux et au Sommet sur le développement durable et l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Participer à l'organisation du Forum social des peuples (août 2014) ✓ Participation au Forum social mondial de Tunis (2013 et 2015)
Créer des relations de réseautage et de partenariat	<ul style="list-style-type: none"> ✓ AQPERE – devenue membre ✓ GESQ – devenue membre ✓ CSN
Faire connaître nos positions auprès des intervenants concernés (CSN, gouvernement, etc.)	
Appuyer les luttes pour la protection de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Diffuser les renseignements sur la page Facebook de la FNEEQ ✓ Participer aux différentes manifestations pour la protection de l'environnement



PORTER
LE FLAMBEAU

31^e CONGRÈS DE LA FNEEQ

BILAN DU COMITÉ AD HOC
SUR LES COMMUNICATIONS



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
1. Recommandation adoptée par le congrès	3
MANDATS ET COMPOSITION DU COMITÉ.....	3
2. Les travaux du comité ad hoc	4
PERSPECTIVES	5
OUTILS DE COMMUNICATION	6
PISTES DE RÉFLEXION	9

INTRODUCTION

1. Recommandation adoptée par le congrès

Considérant la montée des idéologies de droite, notamment au Québec et au Canada;

Considérant l'importance de poursuivre le travail de sensibilisation des membres sur le mouvement syndical et sur les acquis sociaux auxquels il a grandement contribué;

Considérant l'engagement historique de la FNEEQ dans la défense de valeurs telles la justice sociale, l'éducation à la citoyenneté et à la démocratie, plus particulièrement lorsque l'éducation est concernée;

Considérant l'importance que la FNEEQ a toujours accordée à l'information transmise aux membres des syndicats et au public en général;

Considérant les nombreux moyens de communication dont dispose la FNEEQ;

Considérant l'évolution rapide des technologies des communications, notamment l'avènement des réseaux sociaux;

MANDATS ET COMPOSITION DU COMITÉ

Que la FNEEQ mène une réflexion en profondeur sur ses stratégies de communication en tenant compte :

- *du fait qu'elle souhaite projeter une image reflétant les valeurs qu'elle défend, et ce, pour tous les médias qu'elle utilise et pour tous les publics auxquels elle s'adresse;*
- *des objectifs et des stratégies de la fédération, des regroupements et des comités;*

Qu'un comité de réflexion et d'orientation ad hoc soit mis sur pied afin d'élaborer le plan de communication. Le comité serait formé de la personne responsable politique des communications, de la personne conseillère syndicale aux communications, d'une personne employée de bureau et d'une personne en provenance de chaque regroupement.

La composition du comité s'est beaucoup transformée au cours du mandat : Françoise Miquet de l'Université de Montréal, Alexis Lebrun du Cégep de Saint-Hyacinthe, Daniel Laviolette de l'École Villa Maria ont été, à un moment ou l'autre, des membres actifs du comité.

Actuellement, le comité est formé de Claudine Nolin du Collège LaSalle, Richard Bousquet de l'UQAM, Sylvie Patenaude (employée de bureau), France Désaulniers (conseillère aux communications) et Jean Murdock (responsable politique de l'information).

2. Les travaux du comité ad hoc

Le comité a donc fait un retour sur le bilan du mandat déposé au Congrès de 2012 dont le constat général, il est bon de le rappeler, était que l'information à la FNEEQ est un outil essentiel à la transmission de l'information sur le travail des instances, sur la vie des trois regroupements de la fédération, sur le travail des comités et sur les enjeux sociaux. On peut aussi en conclure que les outils mis en place correspondent généralement aux besoins de l'organisation et qu'ils sont de qualité.

Le comité a ensuite survolé l'Énoncé de politique de 1998, les orientations en matière d'information du bureau fédéral en 2006, les propositions adoptées au congrès et au bureau fédéral en 2012 et l'atelier sur l'information tenu lors du conseil fédéral des 13, 14 et 15 novembre 2013. Voici les grandes lignes des difficultés et des besoins exprimés par les syndicats :

- les trop nombreux courriels qui parviennent dans les syndicats;
- la difficulté de distinguer les publications de la CSN, de la FNEEQ, du regroupement, du syndicat local;
- la difficulté de la participation et de l'interaction avec les membres;
- l'inexistence d'un espace de partage des documents produits dans les syndicats locaux;
- l'absence d'une bibliothèque virtuelle sur des sujets en éducation qui pourrait servir à alimenter les syndicats locaux dans le traitement de leurs dossiers;
- la question de la diffusion et de l'impression des documents;
- le soutien de la fédération aux responsables locaux à l'information.

En dépit de plusieurs changements dans la composition du comité, les travaux ont débouché sur une grille d'évaluation et de recension des outils d'information existants à la fédération et des correctifs à appliquer (outils, diffusion, fréquence, public cible, responsabilité, objectifs et pistes de réflexion). Dans cette perspective, nous avons donc procédé à la refonte du site Web de la FNEEQ qui comporte maintenant un nouveau visuel, un espace collaboratif qui sera prochainement ouvert aux syndicats, un système d'archivage et de recherche plus systématique et une bibliothèque thématique virtuelle. Concernant les communications de la fédération vers les syndicats, nous avons rationalisé et centralisé l'envoi des messages envoyés à tous les syndicats. S'ajoute à cela, la nouvelle infolettre électronique accessible à toutes les personnes qui s'y abonnent. Nous comptons beaucoup sur l'infolettre pour favoriser la circulation rapide de l'information. Cette nouvelle publication n'est pas sans remettre en question la nature des autres outils d'information. Ainsi, nous nous proposons de publier la revue *Carnets* en version papier deux fois par année, laquelle traitera d'une thématique centrale en éducation ou en lien avec un sujet d'intérêt à caractère social. Nous travaillons déjà au premier numéro qui sera publié à l'automne et qui s'appuiera sur le dossier élaboré par le comité École et société sur l'internationalisation de l'éducation.

PERSPECTIVES

- Développer un procédurier et des règles d'utilisation du volet collaboratif du site Web;
- Poursuivre la consolidation des *Carnet collégial*, *Carnet universitaire*, *Carnet privé*;
- Réfléchir aux thèmes afin de planifier les travaux pour la publication de la revue *Carnets* (fédéral);
- Améliorer la recherche et la consultation de documents sur le site Web et dans les archives de la FNEEQ;
- Prévoir pendant le conseil fédéral, au moins une fois pendant le mandat, un atelier sur l'information;
- Évaluer la pertinence de mettre en place une infolettre interne pour améliorer la circulation de l'information à l'équipe et aux militants libérés.



OUTILS DE COMMUNICATION

OUTILS	DIFFUSION	OBJECTIFS
<p>Carnets fédéral</p> <p>Public cible : Les membres et tous les syndicats.</p> <p>12 à 16 pages PDF et papier</p> <p>7500 français et 1700 anglais</p>	<p>Biannuelle</p> <p>Cinq exemplaires à tous les syndicats ou nombre d'exemplaires déterminé par le syndicat.</p> <p>Un exemplaire dans tous les conseils centraux, toutes les fédérations et aux membres du comité exécutif de la CSN.</p> <p>Publication dans le site Web, relayé sur Facebook et sur Twitter.</p>	<p>Susciter des débats sur des enjeux sociaux.</p> <p>Informer sur des enjeux professionnels.</p> <p>Relater les travaux des divers comités et des regroupements de la fédération, des interviews...</p>
<p>Carnet collégial</p> <p>Public cible : Les membres des syndicats du regroupement cégep.</p> <p>12 à 16 pages PDF et papier</p> <p>8000 français et 1700 anglais</p>	<p>Au besoin</p> <p>Cinq exemplaires à tous les syndicats ou nombre d'exemplaires déterminé par le syndicat.</p> <p>Un exemplaire dans tous les conseils centraux, toutes les fédérations et aux membres du comité exécutif de la CSN.</p> <p>Publication dans le site Web, relayé sur Facebook et sur Twitter.</p>	<p>Informer factuellement, dossiers collégiaux spécifiques, des articles traitant de divers aspects de l'enseignement à l'ordre collégial, de dossiers.</p>

OUTILS	DIFFUSION	OBJECTIFS
<p>Carnet privé</p> <p>Public cible : Les membres des syndicats du regroupement privé.</p> <p>1 page (recto verso) PDF et papier</p> <p>2500 français et 250 anglais</p>	<p>Biannuelle</p> <p>Remis lors d'une rencontre du regroupement privé.</p> <p>Publication dans le site Web.</p>	<p>Informer factuellement</p> <p>Diffuser de courts articles traitant de divers aspects du regroupement privé.</p> <p>(renouveau de conventions, modification au régime pédagogique, etc.).</p>
<p>Carnet universitaire</p> <p>Public cible : Les membres des syndicats du regroupement université.</p> <p>2 publications : 22 novembre 2007 et 2014</p>	<p>Au besoin</p>	
<p>Bloc-notes Fédéral (PDF)</p> <p>Public cible : Les membres de tous les syndicats.</p>	<p>Au besoin</p>	
	<p>Envoi du lien Internet par courriel.</p> <p>Publication dans le site Web, relayé sur Facebook et sur Twitter.</p>	<p>Information portant sur un seul sujet spécifique (un enjeu, une mobilisation, etc.)</p>
<p>Collégial (PDF)</p> <p>Public cible : Les membres des syndicats du regroupement cégep.</p>	<p>Au besoin</p>	
	<p>Envoi du lien Internet par courriel.</p> <p>Publication dans le site Web, relayé sur Facebook et sur Twitter.</p>	<p>Information portant sur un seul sujet spécifique (un enjeu, une mobilisation, etc.)</p>

OUTILS	DIFFUSION	OBJECTIFS
<p>Relations de presse</p> <p>Public cible : Les membres des syndicats, la population, les décideurs, les organisations du même secteur d'activité, les médias.</p>	<p>Au besoin</p>	<p>Positionnement, visibilité.</p>
<p>Publicité, Commandites</p> <p>Public cible : Les membres, les syndicats, le grand public, les décideurs, les organisations du même secteur d'activité.</p>	<p>Au besoin</p> <p>Sur une thématique (cahiers spéciaux Le Devoir, la Gazette de la Mauricie), régulièrement dans la revue À Bâbord, L'aut'journal...</p> <p>Commandites pour des événements (AQPC, Science on tourne, Cégeps en spectacle...)</p>	<p>Positionnement, visibilité.</p>
<p>Site Web</p> <p>Public cible : Les membres, les syndicats, le grand public, les journalistes.</p>	<p>Au besoin</p>	<p>Documents de référence, actualités, communiqués, publications, analyses, etc.</p>
<p>Médias sociaux</p> <p>Public cible : Les membres, les syndicats, les étudiantes et les étudiants, le grand public, les journalistes.</p>	<p>Virage médias sociaux entrepris à l'automne 2011</p>	

OUTILS	DIFFUSION	OBJECTIFS
		<p>Maximiser l'impact de nos publications, de certains dossiers, analyses, relayer des luttes, relayer des informations de l'Internationale de l'éducation.</p> <p>Espace d'échanges.</p>
<p>Chroniques du Comité école et société</p> <p>Public cible : Les membres de nos syndicats, le grand public.</p>	<p>Mensuellement</p> <p>Ces chroniques sont publiées dans le site Web; elles sont envoyées par courriel à tous les syndicats de la fédération et relayées par le biais de médias sociaux.</p>	<p>Faire état d'enjeux de société ou professionnels</p>

PISTES DE RÉFLEXION

<ul style="list-style-type: none"> Uniformiser l'image graphique pour identifier la fédération au premier coup d'œil. 	<p>Créer une image universelle pour la FNEEQ</p>
<ul style="list-style-type: none"> Création d'un réseau de responsables locaux des communications, par regroupement, afin de faciliter la circulation de l'information. 	<p>Créer un réseau des responsables locaux à l'information</p>
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une infolettre pour recenser les diverses actions de la fédération au cours d'une période donnée. 	<p>Mettre en place une infolettre</p>
<ul style="list-style-type: none"> Conseils aux syndicats, production de communiqués types pour des événements. 	<p>Appuyer les syndicats de la fédération</p>